



Crèche Attitude

groupe *sodexo*



## Rapport annuel d'activité 2017

Etablissement : Crèche Philo'mènes



Responsable de la structure : Elodie SARRA



## Contact



### Crèche Les Philo'mènes

-  **Adresse :** 21 rue François Mitterrand,  
37160 Descartes
-  **E-Mail:** [philomenes@creche-attitude.fr](mailto:philomenes@creche-attitude.fr)
-  **Téléphone:** 09.67.59.06.72
-  **Site web:** [www.creche-attitude.fr](http://www.creche-attitude.fr)



### Siège Social

**Crèche Attitude**  
**19-21, rue du Dôme**  
**92100 BOULOGNE BILLANCOURT**



# SOMMAIRE

<b>PARTIE 1 : LA STRUCTURE.....</b>	<b>4</b>
I.    PRESENTATION DE LA STRUCTURE.....	4
II.   VISITES DES INSTANCES DE TUTELLE.....	5
<b>PARTIE 2 : FREQUENTATION DE LA CRECHE.....</b>	<b>6</b>
I.    LES DIFFERENTS TYPES D'ACCUEIL PROPOSES.....	6
II.   LES CONDITIONS D'INSCRIPTION ET D'ADMISSION .....	6
III.  LE NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS EN 2017 PAR TRANCHES D'AGES .....	8
IV.  LA RESERVATION DE BERCEAUX ET LE NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS PAR PARTENAIRE EN 2017 .....	9
V.    ETAT DE LA LISTE D'ATTENTE AU 31.12.17 PAR PARTENAIRES RESERVATAIRES .....	9
VI.  LA REPARTITION DES BERCEAUX PAR TYPE D'ACCUEIL DU 1 <sup>ER</sup> .01.17 AU 31.12.17 .....	10
VII.  LES DIFFERENTS CONTRATS EN ACCUEIL REGULIER DU 1 <sup>ER</sup> .01.17 AU 31.12.17 .....	10
VIII. LES JOURS D'OCCUPATION TOUT TYPE D'ACCUEIL CONFONDU.....	11
<b>PARTIE 3 : LE PROJET D'ETABLISSEMENT ET LES AXES DE TRAVAIL DE L'ANNEE PASSEE .....</b>	<b>12</b>
I.    LES AXES DE TRAVAIL AUTOUR DU PROJET SOCIAL DE LA STRUCTURE .....	12
II.   DE L'EDUCATIF A LA PEDAGOGIE.....	16
III.  LE PROJET PEDAGOGIQUE .....	17
<b>PARTIE 4 : L'EQUIPE.....</b>	<b>25</b>
I.    COMPOSITION DES EQUIPES .....	25
II.   LES VACATAIRES.....	26
III.  L'EQUIPE SUPPORT CRECHE ATTITUDE.....	26
IV.  LE ROLE DU COORDINATEUR CRECHE ATTITUDE.....	27
V.    ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE DU TRAVAIL D'EQUIPE ET DES PROFESSIONNELS .....	27
VI.  ACCUEIL DES STAGIAIRES .....	29
<b>PARTIE 5 : LA PLACE DES FAMILLES ET LA RELATION AUX PARENTS .....</b>	<b>31</b>
I.    LES « INDISPENSABLES » POUR UNE RELATION DE QUALITE AVEC LES PARENTS .....	31
II.   LES AUTRES INITIATIVES DE VOTRE STRUCTURE .....	33
D.    LES OUTILS POUR DEVELOPPER LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES .....	35
<b>PARTIE 6 : LE SUIVI MEDICAL.....</b>	<b>38</b>
I.    LES MODALITES DE SUIVI DES ENFANTS .....	38
II.   PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISE (PAI) EN COURS .....	38
<b>PARTIE 7 : GESTION DES RISQUES.....</b>	<b>39</b>
I.    SECURITE ALIMENTAIRE.....	39
II.   SECURITE SANITAIRE.....	40
III.  SECURITE DES LOCAUX .....	42
IV.  REGISTRE DE SECURITE .....	43
V.    CONTRATS D'ENTRETIENS ET DE MAINTENANCE .....	44
VI.  PREVENTION DES MALADIES PROFESSIONNELLES ET ACCIDENTS DU TRAVAIL .....	44
VII.  ASSURANCES.....	46
VIII. CONCLUSION.....	47



# Partie 1 : La structure

## I. Présentation de la structure

Le Multi-accueil « Philo'mènes » fait partie du réseau Crèche Attitude, fondateur et gestionnaire de crèches privées.

**Crèche Attitude**  
groupe sodexo

**PHILO'MENES**

- Type de structure:** Multi-Accueil
- Tarifification:** PSU
- Capacité d'accueil:** 20 berceaux  
Répartition par section : petites familles
- Jours et horaires d'ouvertures:** du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00
- Périodes de fermeture:** 5 semaines dont 1 semaine entre Noël et le Nouvel An, 1 semaine en Avril et 3 semaines en Août
- Superficie de la crèche:** 341 m<sup>2</sup>
- Superficie du jardin:** 220 m<sup>2</sup>
- Type de restauration:** Liaison froide
- Descriptif de l'équipe:**
  - 1 Responsable Educatrice de Jeunes Enfants
  - 1 infirmière
  - 1 Auxiliaire de Puériculture
  - 3 Aides Auxiliaires de Puériculture
  - 1 Agent Polyvalent
- Taux de personnel diplômé:** 46,47%
- Vacation médecin:** 2h/mois
- Vacation psychologue:** 2h/mois

**Direction:** Elodie SARRA, EJE  
**Adresse:** 21 rue François Mitterrand  
37160 Descartes  
**Direction Régionale:** Centre-Ouest  
**Coordination:** Sonia CHADEFAUT-LEON  
**Téléphone:** 09 67.59.06.72  
**Mail:** philomenes@creche-attitude.fr

**Les projets spécifiques de la structure**

**Projet fil conducteur annuel :** chaque année, l'équipe s'implique dans un projet spécifique dont la thématique réunie tout le monde au quotidien : enfants, parents et professionnels. Cette année, la crèche évoluera au fil des 4 saisons.

**Partenariats spécifiques**

- Relai Assistantes Maternelles et la crèche (partage des locaux sur des temps d'ateliers, des fêtes communes, projets communs...)
- CLSH : projet commun RAM/CRECHE
- EHPAD de la Celle Guenand (personnes âgées, handicap), pour partage d'ateliers divers
- PMI, Services Sociaux, CAMSP, REAAP, MSAP... pour une prise en charge globale des enfants et familles accueillies

**« Talent(s) » de la Direction**

- Capacité d'écoute et d'adaptation aux problématiques rencontrées face à un public en difficultés sociales, familiales et médicales
- Capacité à créer et alimenter le lien entre les divers partenaires médico-psycho-sociaux, les familles et l'équipe
- Capacité à développer et encourager la dynamique d'équipe à travers des projets, en valorisant les actions, et en ayant une attitude bienveillante
- Capacité organisationnelle et réactionnelle pour gérer les aléas du quotidien d'une structure et d'une équipe
- Capacité à s'engager et à véhiculer les valeurs qui nous animent au quotidien

**« Talent(s) » de l'équipe**

- La créativité et l'imagination : dynamique dans les idées proposées, plaisir de les partager en équipe et avec les familles et enfants
- L'adaptation et l'ouverture : en fonction des problématiques rencontrées et des familles en difficultés accueillies au quotidien
- La bonne humeur, le sourire et l'entrain pour un accueil de qualité et des moments agréables à partager

**Crèche Attitude**  
groupe sodexo



## II. Visites des instances de tutelle

### A. La Caisse d'Allocation Familiale, maternelle et infantile

Le 29 Mars 2017 :

- modifications à apporter au règlement de fonctionnement > en cours
- contrôle des dossiers enfants > bonne organisation, dossiers à jour

### B. La Protection Maternel Infantile

Le 27 Mars 2017 : retours positifs de l'entretien

### C. La direction départementale pour la protection des populations

Le 28 Février 2017 avec pour conclusion « Maitrise des risques satisfaisante. Bonne tenue de l'établissement, fonctionnement correctement suivi dans l'ensemble ».

### D. L'inspection du travail

Non observé en 2017



## Partie 2 : Fréquentation de la crèche

### I. Les différents types d'accueil proposés

Crèche Attitude accompagne les familles au moment de leurs démarches de recherche d'un mode d'accueil. Les Responsables d'Établissements répondent à leurs questions, fournissent un maximum d'informations, orientent, guident et analysent les besoins des familles pour mieux leur répondre, notamment sur les différents types d'accueil proposés.

D'après les directives de la CAF au travers de la PSU (Prestation de Service Unique, *comme pour la crèche Philo'mènes*), ou de la PAJE, les établissements d'accueil des jeunes enfants accueillent des enfants de 2 mois<sup>1/2</sup> à 4 ans (et sous dérogation des enfants jusqu'à leur 5 ans), avec trois types d'accueil possibles :

<b>L'ACCUEIL REGULIER</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• besoins réguliers</li><li>• selon planning défini dans le contrat d'accueil</li><li>• connu d'avance</li><li>• à temps plein ou temps partiel</li><li>• admission par commission d'attribution</li></ul>
<b>L'ACCUEIL PONCTUEL OU HALTE "GARDERIE"</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• besoins ponctuels pour des enfants inscrits au sein de l'établissement (accueil pour durée limitée et ne se renouvelant pas à un rythme régulier) ex: transition avant l'entrée en maternelle</li><li>• place en fonction des disponibilités</li><li>• gestion au jour le jour et en fonction des demandes</li><li>• admission par le Responsable d'Établissement directement</li></ul>
<b>L'ACCUEIL D'URGENCE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• pour faire face à un imprévu concernant le mode d'accueil habituel (enfant non inscrit au sein de l'établissement) ex: hospitalisation d'un parent, arrêt maladie de l'assistante maternelle...</li><li>• place en fonction des modalités définies par la collectivité</li><li>• gestion au cas par cas</li><li>• admission par le Responsable d'Établissement directement</li></ul>

L'organisation des différents types d'accueil est réalisée conformément aux attentes du client.

### II. Les conditions d'inscription et d'admission

La crèche accueille les enfants des familles appartenant aux communes partenaires réservataires. L'accueil de chaque enfant fait l'objet d'un contrat d'accueil personnalisé, signé entre la famille et la responsable de la crèche définissant le planning et les modalités financières de cet accueil.

#### **En accueil régulier :**

La crèche accueille en régulier les enfants des familles appartenant aux communes partenaires de la Communautés de Communes (CCOM) Loches Sud Touraine.

Les pré-inscriptions sont faites :





- Principalement par internet via le site suivant : <http://inscription.creche-attitude.fr>
  - Ou par dossier disponible à la crèche, à retourner au responsable de la structure
- La commission d'attribution faite par la responsable de l'établissement, selon les critères de la CCOM valide l'admission selon les places disponibles.

Après la validation, les parents et le responsable de la crèche prennent rendez-vous pour organiser l'arrivée de l'enfant, finaliser le dossier, établir le contrat d'accueil et préparer la période d'adaptation.



**En ponctuel ou en Halte-Garderie :**

La crèche accueille en halte-garderie toutes les familles demandeuses dans la limite des places disponibles. Les enfants des partenaires réservataires sont prioritaires.

- Les inscriptions sont faites par dossier disponible à la crèche et en direct avec le responsable ou via le site support de Crèche Attitude.
- Après la validation de l'admission par la responsable et le dossier établi, le contrat d'accueil de l'enfant est mis en place.
- L'accueil ponctuel est soumis à une réservation préalable, et n'est possible qu'en cas de places disponibles.

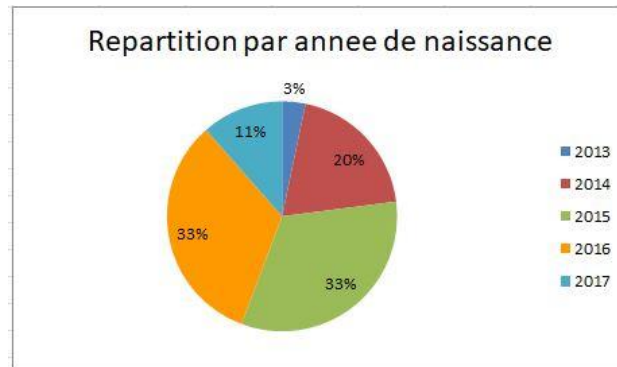
**En accueil d'urgence :**

Les demandes de places en accueil d'urgence se font directement à la crèche et nécessitent un temps de réactivité et une analyse de la situation rapide. Cet accueil d'urgence permet d'accueillir un enfant dont les parents subissent un imprévu quant à leur mode de garde habituel ou lié à une situation de vie complexe. Il doit rester exceptionnel et ne peut dépasser une durée de 15 jours consécutifs.

	Modalités de demandes de place	Modalités d'attribution
<b>Accueil régulier</b>	Inscription sur notre plateforme internet CASSIE	En commission d'attribution faite par la Responsable d'Etablissement, en fonction des critères définis par les partenaires réservataires
<b>Accueil Ponctuel ou Halte-garderie</b>	Inscription sur notre plateforme internet CASSIE	Par les Responsables d'Etablissements en fonction des créneaux disponibles
<b>Accueil d'urgence</b>	Auprès des Responsables d'Etablissements	Par les Responsables d'Etablissements en fonction des créneaux disponibles



### III. Le nombre d'enfants accueillis en 2017 par tranches d'âges



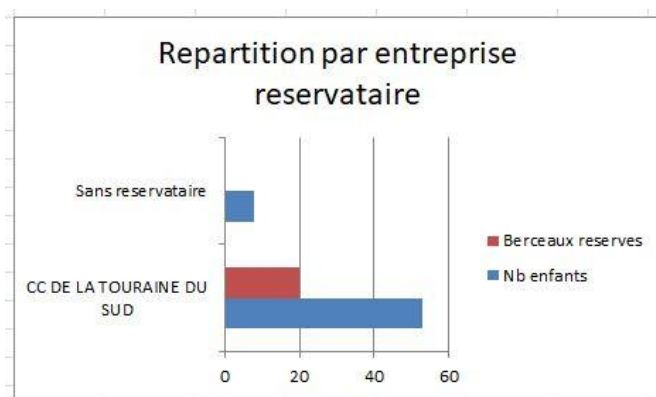
	Régulier	Ponctuel	Urgence	Totaux
2013	1	1	0	2
2014	9	2	1	12
2015	16	4	0	20
2016	18	1	1	20
2017	6	1	0	7
<b>Totaux</b>	50	9	2	<b>61</b>

En 2017, sur 61 enfants accueillis, la majorité était âgée de 1 à 2 ans.





## IV. La réservation de berceaux et le nombre d'enfants accueillis par partenaire en 2017



Réservataire / Période		01/2017	02/2017	03/2017	04/2017	05/2017	06/2017	07/2017	08/2017	09/2017	10/2017	11/2017	12/2017	Cumul Période
CC DE LA TOURAINE DU SUD	Nb enfants accueillis :	29	31	35	39	39	38	38	33	33	34	33	33	53
	Bx Réservés :	20.00	20.00	20.00	20.00	20.00	20.00	20.00	20.00	20.00	20.00	20.00	20.00	20.00
Sans réservataire	Nb enfants accueillis :	4	4	4	4	4	4	4	6	4	4	4	4	8
	Bx Réservés :	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Les critères définis par la CCOM Loches Sud Touraine, pour l'attribution des places aux familles, sont de résider ou de travailler sur les communes de la CCOM. Nous restons cependant ouverts à l'accueil des enfants hors CCOM, si des places ou créneaux étaient disponibles pour répondre à ces besoins. En 2017, la majorité des enfants faisaient partie de la CCOM (53 enfants sur 61) et nous avons également accueilli 8 enfants venant de l'extérieur en contrats renouvelables tous les 3 mois (vu avec la CCOM).

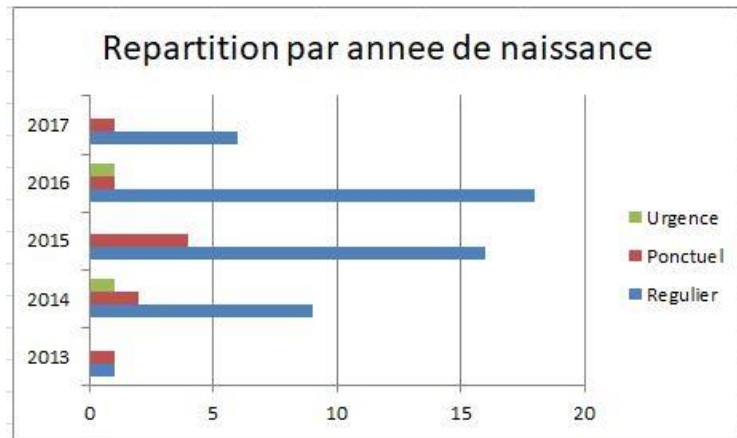
## V. Etat de la liste d'attente au 31.12.17 par partenaires réservataires

LISTE D'ATTENTE											ACCUEIL						
Actif	Date demande	Entreprise	Code postal	Commune	DN	DES	Age	Groupe	Handicap	Type	Vol h/s paire	Vol h/s impaire	Vol h moyen/s	Nbre j/s	HA + tôt	HD + tard	
1	2017-10-05	CCOM	37160	DESCARTES	28/02/18	11/05/18	2	BB	Non	F	42:00:00	37:00:00	39,50	4,00	08:30	19:00	
1	2017-10-02	CCOM	37240	CUSSAY	05/02/18	15/05/18	3	BB	Non	V			6,00	1,00	08:00	13:45	
1	2017-07-13	CCOM	37160	LA CELLE-SAINT-AVANT	26/01/18	01/06/18	4	BB	Non	F	23:00:00	23:00:00	23,00	4,00	07:30	13:15	

Au 31 Décembre 2017, 3 familles de la CCOM sont en liste d'attente. Nous pourrions répondre favorablement à leur demande si des familles venaient à quitter la structure. Dans le cas contraire, nous préservons leur inscription pour la rentrée de Septembre 2018 si ces familles le souhaitent et si les places disponibles à ce moment le permettent.



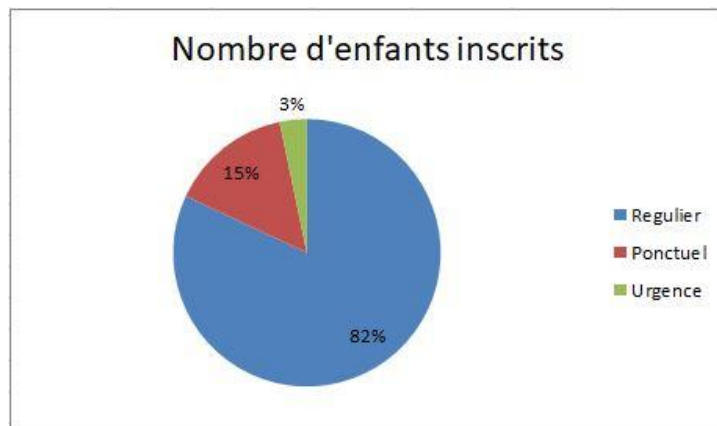
## VI. La répartition des berceaux par type d'accueil du 1<sup>er</sup>.01.17 au 31.12.17



Sur 61 enfants accueillis en 2017, tout âge confondu, 50 avaient un contrat régulier, 9 un contrat ponctuel, et nous avons fait 2 accueil d'urgence.

L'accueil en structure collective est rendu plus accessible aux familles à travers la diversité des contrats proposés. Nous aidons chaque famille à trouver une solution adaptée à ses besoins et à sa situation professionnelle/familiale en particulier aux Philo'mènes qui accueille un public ayant une situation délicate ou souhaitant retrouver le chemin des formations ou du travail.

## VII. Les différents contrats en accueil régulier du 1<sup>er</sup>.01.17 au 31.12.17



82% des contrats signés en 2017 étaient des contrats réguliers.

Les contrats ponctuels nous permettent de combler les absences des enfants et de dépanner les familles qui auraient besoin occasionnellement de créneaux pour faire garder leurs enfants.  
Les accueils d'urgence aident les familles en cas d'imprévu dans leur organisation.



## VIII. Les jours d'occupation tout type d'accueil confondu



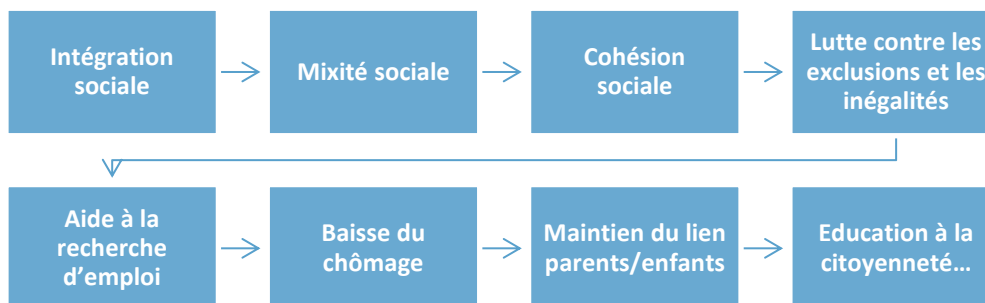
En 2017, la crèche a été fréquentée de manière homogène tous les jours de la semaine.



## Partie 3 : Le projet d'Etablissement et les axes de travail de l'année passée

### I. Les axes de travail autour du projet social de la structure

Le projet social permet d'inscrire notre structure dans un cadre social, politique, économique, démographique et partenarial.



#### A. Analyse de l'environnement local

**La ville de Descartes** ainsi nommée en 1967, lovée dans la vallée de la Creuse, se trouve aux confins de trois régions : l'Indre, pays de la Brenne aux mille étangs, le Poitou, et enfin la Touraine, ce qui lui donne une position géographique régionale des plus intéressantes à découvrir. C'est aussi la cité natale de 3 personnalités de la littérature : René de Buxeuil, René Boylesve et René Descartes. Cette cité est aussi appelée « Cité des 3 René ».

**L'environnement** y est agréable et fleuri grâce à la présence d'un paysage naturel verdoyant en bordure de Creuse et d'un jardin botanique, le centre-ville est pittoresque.

**Sa situation géographique et son histoire** spécifique ont contribué à l'essor économique, culturel et touristique de la ville. Descartes reste une ville moderne et dynamique, notamment grâce à ses infrastructures intéressantes (base de loisirs et centre aquatique, complexe sportif et vélodrome, dojo).

**Pôle industriel de la Touraine du sud**, Descartes a su préserver son cadre et sa beauté, pour offrir une qualité de vie incomparable à ses habitants et ses visiteurs.

#### B. Profils et besoins des parents

D'une démographie de 3623 habitants (INSEE 2014) et d'une superficie de 38,08 km<sup>2</sup>, la ville de Descartes forme, avec 68 autres communes depuis le 1er Janvier 2017, la Communauté de Communes de Touraine du Sud, appelée désormais « Loches Sud Touraine ».

**La population accueillie** est largement représentée par des personnes rencontrant des difficultés sociales ou familiales : parent isolé (155 foyers monoparentaux en 2014), sans emploi ou ayant un emploi précaire, sans



moyen de transport pour certaines, familles recomposées ou famille avec plusieurs enfants et sans ressources. Les conditions d'éligibilité de ces familles sont de travailler ou d'habiter dans les communes de la Communauté de Communes de la Touraine du Sud.

**La population de la CCTS** diminue régulièrement depuis 1968, devient vieillissante et le taux de natalité est en baisse (28 naissances en 2014 contre 38 décès). La population y est donc vulnérable et sa situation socioéconomique est fragile.

Le Sud Touraine a pris, en quelques années la mesure des enjeux en termes de services à la population et s'est rapidement mobilisé pour créer des crèches et haltes garderies sur son territoire en plus des RAM déjà présents, afin de développer les modes de garde proposés aux familles du territoire. Territoire d'ailleurs étendu depuis la fusion des 4 grandes Communautés de Communes, en Janvier 2017, réunissant maintenant 68 communes et renommée « Communautés de Communes Loches Sud Touraine ».

Après avoir mené une réflexion sur son territoire la CCTS a rédigé un projet, visant à offrir une plus large offre d'accueil et plus généralement avoir une réelle politique petite enfance sur toute la communauté de communes. Ce projet, en partenariat étroit avec Crèche Attitude, a été basé sur des principes de cohérence, de coordination, de réponse aux besoins, d'équilibre d'implantation sur le territoire, de qualité, de priorité de l'enfant et sa famille (l'enfant est au cœur des projets), d'accueil sécurisé, d'ouverture au handicap, de conciliation de vie familiale et professionnelle, d'où l'ouverture d'une micro-crèche à Betz-Le-Château (2013) et d'un multi-accueil à Descartes (2015).

**Dans la dynamique d'accompagnement général des familles**, la CCOM a mis en place des services MSAP (Maison de Services au Public) / RAM travaillant en réseau, et participe très activement au REAAP (Réseau d'Appui et d'Accompagnement de la Parentalité). Elle a d'ailleurs signé la convention en mars 2015 avec la CAF et l'ensemble des partenaires du territoire (AMDS, collège, écoles maternelles et primaires, centre de loisirs, crèche, RAM...).



### C. La crèche, un lieu de mixité sociale et de diversité

Il est important pour Crèche Attitude que les enfants évoluent dans un environnement de mixité et de diversité qui reflète le monde dans lequel ils vivent. Notre mission éducative « Préparer chaque enfant à devenir un citoyen du monde » a pour vocation de mettre en relation des enfants et des personnes aux parcours divers, dont les expériences et les codes sont différents, ne serait-ce qu'en termes de modes de communication. Une société grandit et évolue, s'enrichit des influences culturelles qui la façonnent et les enfants que nous accueillons grandissent dans ce monde en mutation. Nous voulons les préparer à s'y sentir bien. Nous avons à cœur d'offrir à ces enfants et à leurs familles l'envie et les outils pour développer un sentiment d'appartenance à cette société.

Le projet social et le projet éducatif sont des outils d'intégration et de cohésion sociale, de lutte contre les exclusions et les inégalités, de participation à l'éducation de futurs citoyens et de soutien aux savoir-faire parentaux. Nous devons favoriser la mixité sociale au sein de nos établissements en veillant à l'accueil de familles



de catégories socio-professionnelles différentes mais aussi favoriser la diversité par l'intégration du handicap par exemple.

La mise en œuvre du projet social s'appuie sur des actions concrètes qui participent à la qualité d'accueil des enfants et de leurs familles. Au quotidien à la crèche, des activités sont également mises en place dans le cadre de cette mission éducative et par exemple nos structures proposent aux enfants :

- Activités manuelles diverses et adaptées aux besoins des enfants et de plus en plus centrées sur l'écologie (peinture magique, pâte à modeler maison, matériaux de récup...),
- Temps d'éveil musical et de contes favorisant la découverte de soi et du monde,
- Rencontres favorisant le partage et l'éveil sensorimoteur grâce au travail en partenariat avec le RAM (rencontres des enfants des Assistantes Maternelles, ludobus, danse, yoga...),
- Rencontres intergénérationnelles avec les résidents de la maison de retraite de la Celle-Guenand (EHPAD) autour de goûters et thèmes rythmant l'année pour créer du lien intergénérationnel
- Ateliers parents/enfants : activités manuelles, cuisine, conte, musique pour permettant de favoriser le lien parents/enfants mais aussi les rencontres avec les autres familles de la crèche...
- Petits déjeuners parents proposés plusieurs fois dans l'année...

#### D. L'intégration du handicap dans nos crèches

Crèche Attitude est à l'initiative d'un programme appelé « Handi'Crèche® », développé depuis déjà plusieurs années. Les crèches du réseau participent donc à l'accueil d'enfants en situation de handicap comme le stipule le décret d'août 2000 Art. R. 2324-17 : « Les établissements et les services d'accueil non permanent (...) concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale. » - à l'intégration, au sein de l'équipe, de personnel handicapé.

La crèche accueille, autant que possible, les enfants atteints de handicap physique, sensoriel ou mental, leur permettant ainsi de bénéficier, au même titre que les enfants valides, d'un environnement sécurisant, contenant et stimulant, au milieu d'enfants du même âge.

L'accueil d'enfants porteurs de handicap ou de maladies chroniques **est personnalisé et pourra requérir des moyens supplémentaires en fonction du protocole d'accueil à mettre en place.**

Pour formaliser cet accueil particulier, le médecin de l'établissement d'accueil et/ou la responsable d'établissement rencontre la famille et l'enfant avant son accueil dans l'établissement. Cette rencontre permet, en effet, d'échanger avec la famille notamment à propos du rythme de vie de l'enfant, de ses particularités, de ses possibilités d'adaptation au mode d'accueil, et d'apprécier son état de santé et ses traitements éventuels, en vue de contribuer à la mise en place d'un **projet d'accueil individualisé (PAI)**.

Pour mettre en place un PAI, la présence ou l'intervention régulière de personnel spécialisé peut être requise : aide médico-psychologique, éducateur spécialisé, psychomotricien, psychologue, kinésithérapeute, orthophoniste... En amont de l'accueil des enfants porteurs de handicap, des réunions d'échanges entre l'équipe et les professionnels spécialisés en charge des enfants sont organisées afin de préparer l'équipe à cet accueil. Des partenariats sont également pensés avec les autres institutions qui accueillent ces enfants pour mettre en place un accompagnement cohérent : SESSAD, IME, Hôpital de jour, CAMSP, ...

L'accueil d'enfants porteurs de handicap implique de réfléchir sur l'aménagement de l'espace et la mise en place, dans la mesure du possible, d'activités, de jeux et d'ateliers servant le développement du jeune enfant. Il nécessite que la structure d'accueil puisse mettre à disposition des locaux et du matériel adapté répondant aux normes d'accessibilité afin que les enfants puissent profiter au mieux des activités proposées.





Crèche Attitude fait en sorte que la structure et l'équipe accueillante bénéficient de moyens pour accomplir cet accueil de manière **bienveillante** et satisfaisante pour tous.

**L'intégration d'enfants porteurs de handicap, dans un groupe, apporte beaucoup aux différents publics concernés :**

- **pour eux-mêmes d'abord**, une intégration en milieu « ordinaire » et leur permet de bénéficier de la bienveillance du personnel en matière d'éveil et de développement. Leur socialisation est en effet une étape fondamentale dans l'apprentissage de la vie.
- **pour leurs parents**, c'est la possibilité de bénéficier du savoir-faire de professionnels mais aussi de pouvoir ponctuellement souffler pendant que des professionnels de confiance prennent le relais
- **pour les autres enfants**, cet accueil apporte une expérience et une mise en situation qui leur permet de développer la notion de tolérance et qui s'inscrit pleinement dans notre objectif éducatif « **S'enrichir des différences** »,

### **E. Intégration de la structure dans son environnement : partenaires et intervenants**

Notre structure s'inscrit dans une dynamique de quartier et plus largement dans la dynamique générale de la ville de Descartes. Cette ville offre une diversité de possibilités dans de multiples domaines (social, médico-social, éducatif, local...) et ces richesses sont mises au service des enfants, de leurs parents et des équipes.

#### **a) Social et Médico-Social**

Le lien avec nos partenaires institutionnels médico-sociaux, permet d'améliorer le travail de prévention précoce, de renforcer l'accueil individualisé d'enfants en difficulté ou porteur de handicap afin d'offrir un espace de socialisation et d'éveil adéquat à chacun.

Sur le territoire de la Touraine du Sud, le potentiel de partenariats est assez élevé puisque tout est mis en œuvre pour aider, accompagner, soutenir les familles présentant des difficultés sociales, familiales voire médicales (quelques enfants présentant certaines pathologies sont accueillis à la crèche). Nous travaillons donc régulièrement en collaboration avec :

- le CAMSP, Centre d'Aide Médico-Social Précoce, (notamment pour 2 enfants suivis dans cet organisme et accueilli aux Philo'mènes en 2017) : la responsable lit les comptes rendus médicaux des enfants concernés, fait des bilans téléphoniques réguliers avec les éducatrices spécialisées, orthophonistes et psychomotriciennes, ou se déplace directement,
- la PMI et la puéricultrice : relations étroites, enfants et familles suivis, bilans réguliers, et appels réciproques si interrogations sur une famille ou un enfant (observation/prévention)
- les services mis en place par la CCOM Loches Sud Touraine (REAAP {Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents}, MSAP {Maison des Services au Public}, MDS {Maison Départementale de la Solidarité}...)
- le bureau d'investigation pour la protection de l'enfance, les AEMO (Actions Educations en Milieu Ouvert), les TISF (Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale)

Ainsi inscrite dans le tissu local mais aussi à plus grande échelle, la structure renforce les liens, les maintient, voire les crée afin que les familles puissent se sentir accompagnées et soutenues par chacun des partenaires du réseau social et ainsi servir au maximum l'intérêt de l'enfant.



### b) Culturel

La crèche Philo'mènes, ouverte en Août 2015, a tissé un fort lien intergénérationnel avec les résidents de la Maison de Retraite de La Celle-Guenand avec qui des goûters et rencontres sont régulièrement organisés sur des thèmes en lien avec nos thèmes annuels. Ce lien se pérennise depuis 2 ans et les rencontres régulières sont toujours source de grand plaisir partagé.

### c) Educatif

La proximité du RAM (Relai Assistant Maternel) permet un travail en partenariat au quotidien et des réflexions autour de projets pédagogiques avec sa responsable, ainsi que la mise en place régulière d'ateliers communs Crèche/RAM avec des partenaires extérieures (Ludobus, contes, une fois par mois...). Fin 2016, le projet «Jardin partagé» prend naissance entre le RAM, le CLSH et la crèche, l'objectif étant de lier chaque pôle d'accueil enfant autour d'un thème commun, ainsi que « grands enfants » à la retraite et ayant un talent certain pour le partage de leurs connaissances et savoir-faire, et jeunes artisans pour nous fournir le matériel et les supports (tout en récup). Ce projet est poursuivi en 2017/2018.

Les Philo'mènes travaillent régulièrement en lien avec la crèche de Betz-Le-Château (Les Petits Cabris). Les projets éducatifs sont réfléchis sur une base commune véhiculée par la même responsable d'établissement, or spécificités de chaque structure, et les équipes se rencontrent régulièrement pour partager leurs pratiques et les faire évoluer, échanger leurs idées et activités.

Crèche Attitude et les équipe support sont aussi des partenaires éducatifs et soutiennent les équipes au quotidien. Un catalogue de fiches activités, recettes et divers projets utilisables sur les structures, a été créé pour les équipes, par exemple.

### d) Comités de suivi / pilotage et relations clients

Les Comité de Pilotage ont été au nombre de 1 pour l'année 2017

- Le 27 Juin

Ces temps de rencontres nous permettent de présenter aux représentants de nos partenaires (CCTS, CAF, PMI), sous forme de Power Point, l'activité de l'établissement afin d'échanger et d'acter des objectifs ou décisions.

En dehors de ces temps de rencontres, nous restons en lien dès que nécessaire avec le client.

## II. De l'éducatif à la pédagogie

Inscrit dans le socle éducatif de [Crèche Attitude](#), le Multi-accueil «Philo'mènes» permet aux équipes de **préparer chaque enfant à devenir un citoyen du monde**.

EJE, auxiliaires, aides auxiliaires accompagnés par la coordinatrice et la directrice petite enfance et développement durable de [Crèche Attitude](#), sont guidés par nos valeurs pour aider chacun à poursuivre cette mission.



La structure « Philo'mènes » est un lieu d'accueil, de rencontres, d'accompagnement pédagogique au service de l'enfant qui développe la **confiance** : celle que les professionnels ont vis-à-vis de l'enfant mais également celle que les parents donnent à chaque membre de l'équipe. *Créer un climat de **confiance** permet à l'enfant d'accéder à une certaine autonomie.*

Ces moments d'accueil au quotidien suscitent le **plaisir** qui devient alors un ingrédient indispensable à la relation au travers d'attitudes engageantes. **Plaisir** de prendre du temps ensemble, c'est permettre à l'enfant de développer *son libre agir en le rendant acteur de ce qu'il fait. Il reste au centre de l'action* et peut éprouver du **plaisir** à découvrir et d'expérimenter par lui-même.

Etre ensemble en ces différents temps développe l'**ouverture** : les équipes, les parents, les enfants apprennent à se connaître. Les professionnels restent accessibles facilitant ainsi l'accueil des différences. *Par un esprit **ouvert**, chaque référent des groupes d'enfants (équipe de section) est en permanence à la recherche de l'intérêt de l'enfant.*

Ces instants relationnels gagnent en qualité dès lors que la **bienveillance** est présente. En effet, faire preuve d'indulgence, savoir être à l'écoute, essayer de comprendre l'autre offrent à chaque enfant, chaque parent une ambiance sécurisée. *De par cette **bienveillance**, le respect du rythme de chaque enfant est une préoccupation quotidienne efficiente pour l'équipe.*

[Crèche Attitude](#) a défini un socle éducatif au service de la pédagogie du « libre agir » de l'enfant et vice versa, puisée dans les pédagogies alternatives qui nécessitent avant tout *la prise en compte de l'individualité* de chacun.

Pour **préparer chaque enfant à devenir un citoyen du monde**, les équipes proposent des ateliers en lien avec nos objectifs éducatifs :

- **Initier aux notions de respect et de partage**
- **Favoriser la découverte de soi et du monde**
- **Encourager la responsabilité environnementale**
- **S'enrichir des différences**

Pour la plupart, ces ateliers pourront être reproduits par les parents à domicile.

### III. Le projet pédagogique

Le projet pédagogique concrétise les intentions éducatives de Crèche Attitude et de ses structures. Il permet de fixer un cadre aux orientations de la structure. Le projet pédagogique reflète les valeurs et les objectifs déclinés dans le projet éducatif. Il s'enrichit de la personnalité de chacune des équipes de terrain ce qui permet une réelle richesse de propositions et un engagement de la part de l'équipe qui s'investit dans la réflexion de ce projet.

#### A. L'accueil

- ✓ Premiers rendez-vous :



- **La commission d'attribution des places** : elle se fait en Mai, selon les critères d'attribution décidés et validés par la Communauté de Communes Loches Sud Touraine (résider ou travailler sur une des communes de la CCTS).
- **L'entretien individuel préalable à l'admission définitive** : il permet d'échanger avec les familles, répondre à leurs questionnements, de les accompagner dans leur démarche, de présenter la structure, le fonctionnement, le règlement, l'équipe, les valeurs et missions de Crèche Attitude... C'est LE rdv essentiel dans la démarche d'inscription des familles, celui durant lequel il est primordial d'être à l'écoute, bienveillant, ouvert et rassurant afin qu'un climat de confiance puisse s'installer entre les familles et la structure.
- **La visite médicale d'admission** est un rendez-vous important (Cf. Projet Sanitaire). Cette visite est assurée par le médecin traitant de l'enfant ou par le médecin de la crèche si l'enfant à moins de 4 mois.

#### ✓ L'adaptation :

Après le rdv d'inscription, cette période est essentielle dans la rencontre entre la famille, l'équipe, la structure. D'une durée d'une semaine habituellement, elle est adaptable aux disponibilités des familles et aux besoins des enfants, et elle se fait surtout de manière progressive. Ce moment va permettre à chacun de faire connaissance, aux parents de parler de leur enfant à la personne qui en sera la référente durant cette période (rythmes, besoins, habitudes, alimentation...), de nous confier leurs appréhensions, leurs difficultés... Il va permettre à l'enfant de se familiariser avec les lieux, l'équipe, les autres enfants. En prenant ce temps nécessaire, et en se rendant disponible et à l'écoute, l'équipe pourra prendre en charge l'enfant dans sa globalité et son individualité, de manière sécurisante et rassurante.

#### ✓ Les transmissions :

Les transmissions font partie intégrante de la prise en charge de l'enfant. Que ce soient celles de l'arrivée ou du départ, elles sont essentielles pour pouvoir orienter nos actions et observations de chaque enfant dans la journée.

- **L'accueil du matin** : elles vont mettre en lumière l'état de l'enfant (sa nuit, sa santé, son repas...), son humeur, ses besoins, tout comme elles vont permettre aux familles de nous livrer leurs difficultés ou questionnements. Il est donc essentiel de savoir adopter une attitude bienveillante, ouverte et parfois de se mettre en retrait avec la famille afin de préserver leur intimité.
- **L'accueil du soir** : elles permettent aux équipes de faire le bilan de la journée de l'enfant à ses parents : ses petites victoires, ses coups durs, les activités qu'il a aimées et ce qu'il n'aime pas voir dans son assiette, les petits bobos... Tant de petites anecdotes qui rendent son quotidien concret et vivant aux yeux de ses parents.

#### ✓ Accueil d'urgence :

L'accueil d'urgence est l'un des types d'accueil proposé au sein de la crèche. Il est destiné aux **parents qui subissent un imprévu concernant leur mode de garde habituel** (maladie de l'assistante maternelle, problèmes de transport, etc.) ou **aux parents ayant ponctuellement et soudainement besoin d'un mode de garde** (recherche ou obtention d'un emploi, hospitalisation, etc.).

Pour faciliter l'accueil de l'enfant, l'équipe adopte des postures professionnelles permettant de :

- Proposer une période de familiarisation, dans la mesure des possibilités des familles
- Assurer une relation privilégiée à l'enfant par un accueil individualisé
- Prendre des renseignements très précis sur les habitudes quotidiennes de l'enfant, afin de respecter ses besoins et ses possibilités, notamment en ce qui concerne les repas, la sieste et les activités
- Développer une sécurité affective durant cette période de transition, en lui proposant de garder son doudou par exemple



- Apprendre aux enfants déjà intégrés dans la structure, à accueillir, à aider, à respecter un enfant qu'ils ne connaissent pas encore  
Dans la mesure du possible, il est souhaitable d'organiser un 1er entretien entre la famille et le responsable avant l'arrivée de l'enfant, afin de :
- **Faire connaissance avec la famille et l'enfant** : le professionnel accueille avec indulgence les informations transmises, les questions, les inquiétudes, ... des familles. Cette **bienveillance** facilite ce premier contact.
- **Présenter l'établissement et son fonctionnement**. A cet effet, le Directeur fait visiter la structure et explique le fonctionnement général de l'établissement : l'organisation, les accès, les horaires, les périodes de fermeture, l'équipe, le projet d'établissement dans ses grandes lignes, les activités organisées.
- **Le premier jour de l'arrivée de l'enfant**, les parents remettent à l'équipe référente le document « Ma p'tite histoire » qu'ils ont pris le soin de compléter. Ce document a pour objectif de présenter l'enfant, ses besoins, ses envies, ses périodes de repos, ses jouets préférés, ses besoins en matière alimentaire, ses signes, ses capacités. Ainsi, le lien peut être immédiatement tissé entre l'enfant et ses accueillants.
- Un membre de l'équipe sera détaché, dans la limite du possible, à l'accueil de cet enfant et à son suivi les premiers jours afin de faciliter le plus rapidement possible son intégration et l'amorce du lien de confiance.

#### ✓ Accueil d'un enfant porteur de handicap :

A la crèche les Philo'mènes nous avons accueilli 2 enfants en situation de handicap en 2017. Outre le fait de communiquer régulièrement avec les familles sur l'évolution de leurs enfants, d'avoir les compte-rendus des divers acteurs médico-sociaux s'occupant de l'enfant à l'extérieur, nous mettons en place plusieurs actions afin de répondre au mieux à leurs besoins spécifiques et d'assurer une continuité entre la crèche et le monde médical : suivis réguliers par le médecin de la crèche, suivis psychologiques et soutien aux familles et équipes avec la psychologue de la crèche, bilans téléphoniques et visites avec les acteurs extérieurs (CAMSP, hôpital, PMI...). Au sein même de la crèche, nous adaptons notre organisation et créons un climat de confiance afin de faciliter la vie et d'améliorer le bien-être des familles.

## B. Les soins

Les soins (lavage de nez, changes, prise de poids, nettoyage mains/visage, administration de médicaments...) sont basiques en crèche mais nécessitent un savoir-faire et un savoir-être importants. L'adulte est le garant du bon déroulement de ces soins et du cadre sécurisant dans lequel l'enfant pourra appréhender ces actes pas toujours agréables. L'observation, l'écoute, la disponibilité, la verbalisation et la valorisation en sont quelques clés.

Petits et grands sont changés en fonction de leurs besoins afin d'assurer leur bien-être et leur confort tout au long de la journée. Nous veillons à ce que les changes ne viennent pas perturber les moments où ils sont dans le jeu et, à moins d'une urgence pour le bien de l'enfant, nous préférons qu'il vienne de lui-même pour que ce temps lui soit profitable. Les changes sont adaptés aux capacités de l'enfant : le tapis de changes pour les plus petits et ceux qui préfèrent être allongés, le change debout pour les plus grands qui le souhaitent... diverses possibilités variant en fonction des enfants et de leurs besoins du moment.

La professionnelle adopte une attitude ouverte, bienveillante, patiente et met en mots tous les gestes qu'elle fait pour rassurer l'enfant.

En étroite collaboration avec les parents, nous accompagnons l'enfant dans son évolution et proposons des solutions adaptées. Tout est mis en place pour l'aider à acquérir plus d'autonomie, du matériel adapté au positionnement de l'adulte : pot, petits WC, change debout, proposition plutôt qu'obligation, verbalisation, valorisation, encouragements, participation active de l'enfant ... Le but n'étant pas de mettre l'enfant en échec mais au contraire de le motiver à progresser dans ses apprentissages, avec confiance et d'apprendre à aimer le faire. Aux Philo'mènes, les plus grands participent activement à ce moment : ils se déshabillent seuls, vont d'eux-mêmes sur le pot ou les WC, se nettoient seuls au gant s'ils le souhaitent et vont même jusqu'à prendre une



couche dans le placard à leur hauteur, mettre le gant au sale et la couche souillée dans la poubelle, avec beaucoup d'enthousiasme.

Ce temps fait partie du rituel instauré pour permettre un retour au calme avant le coucher et un retour aux activités en douceur après. L'autonomie y est privilégiée mais l'adulte est présent physiquement ou par la parole encourageante, le geste aidant ou le regard soutenant pour permettre à l'enfant d'évoluer dans un cadre rassurant et motivant. Confiant dans le fait que s'il a besoin, l'adulte sera là pour l'aider, et dans le plaisir de pouvoir faire « tout seul comme un grand ».

Le personnel se conforme aux prescriptions légales et réglementaires, ainsi qu'aux consignes, notes générales et particulières relatives à l'hygiène, la sécurité du travail et la prévention des maladies professionnelles et des accidents de travail. Il porte une tenue propre et adaptée à l'activité professionnelle, ce pour des raisons d'hygiène.

Le lavage des mains est une des règles d'hygiène de base rigoureusement appliquée par le personnel : avant la préparation ou l'administration des repas ; lorsque que les mains sont visuellement sales ; à la suite d'une activité ; avant/après chaque change ; après s'être mouché ou avoir mouché un enfant et après le passage aux toilettes. Un protocole de nettoyage de mains est affiché à chaque point d'eau réservé au personnel.

### C. Le sommeil

La première position à adopter et d'observer l'enfant, ses signes de fatigue, son comportement au fil de la journée, et de répondre au plus près de ses besoins. Le rythme de sommeil est variable selon l'âge ou les besoins de l'enfant. Dans notre équipe, nous veillons à ce que ces rythmes soient respectés et adaptons nos propositions et réponses suivant les signes montrés par l'enfant (irritabilité, nervosité, frottement des yeux, pleurs...).

L'ambiance précédant le coucher à une importance capitale et il est nécessaire de bien préparer l'enfant à ce temps de repos. C'est pourquoi, un rituel est instauré avant d'aller dans les dortoirs : aide au déshabillage, temps calme, chansons douces/lectures... Les enfants prennent leurs doudous/tétines et se dirigent ensuite, avec l'adulte, vers les dortoirs dans lesquels la lumière est tamisée, la température vérifiée (entre 18 et 19°C) et l'espace adapté.

Chaque enfant est couché de façon individuelle, avec un petit mot, un regard enveloppant, sécurisant, dans son lit. Le bon accompagnement de l'enfant au coucher dépend aussi de l'attitude de l'adulte à ce moment : plus il sera serein et calme, plus l'enfant se sentira en sécurité et apte à se reposer.

Les couchers aux Philo'mènes se font de manières échelonnées pour les plus grands : un groupe va au dortoir avec une professionnelle, se couche et écoute de la musique ou une histoire. Puis un autre arrive. Une fois tous les grands couchés, l'adulte reste présent dans la pièce, assis à côté des enfants qui ont besoin d'une présence pour s'endormir. Pour les plus petits, le coucher se fait en fonction de leurs besoins et une surveillance est instaurée.

Les repères spatio-temporels permettent à l'enfant d'évoluer dans un environnement sécurisant, connu et reconnu. La répartition des enfants dans les dortoirs est donc réfléchi en équipe : dortoirs prévus selon les besoins (sieste matin et/ou après-midi), les rythmes (siestes longues/courtes...). Le coucher des plus grands se fait à heure régulière (pour ceux qui le souhaitent), celui des bébés en fonction de leurs besoins. Chaque lit est attitré à un enfant (drap et gigoteuse compris), à la même place, tous les jours. Son prénom (ou sa photo) est affiché au-dessus de son lit. Les espaces sont donc pensés et remaniés au besoin des enfants pour leur assurer confort et sécurité.





Le temps de sommeil ou repos est propre à chaque enfant, selon ses besoins, son humeur, son état physique du jour... Les plus petits sont levés dès qu'ils nous font comprendre qu'ils veulent passer à autre chose. Pour les plus grands, un adulte est toujours avec eux dans le dortoir, et ouvre la porte à ceux qui se réveillent pour aller rejoindre une autre professionnelle prête à les accueillir dans une section calme, ou des jouets sont proposés, des coins aménagés.

La sécurité est un aspect extrêmement important dans le cadre spécifique du sommeil du jeune enfant et passe par des mesures à respecter :

- L'absence de draps de dessus, d'oreillers et de couvertures pour les plus petits
- Procédure de surveillance régulière et physique des espaces de sommeil toutes les 10 minutes selon un protocole précis.

## D. Les activités d'éveil

En lien avec les 4 objectifs pédagogiques communs de Crèche Attitude, l'équipe répond aux besoins des enfants en leur proposant diverses activités d'éveil.

### Favoriser la découverte de soi et du monde

Peinture corporelle, activités culinaires autour du monde, déguisements, danse, chansons/comptines/histoires, motricité... Autant d'activités favorisant la découverte du corps, l'éveil des sens, le développement de l'imaginaire et la rencontre de soi, de l'autre et du monde.

Accueillant des familles d'origines différentes, nous mettons en place des ateliers musique durant lesquelles les parents viennent nous apprendre des chansons de leur pays. Les enfants sont souvent assis au milieu des adultes, attentifs. Ils suivent les gestes et répètent des sons. Ils se lèvent et dansent. Ou restent à leur jeu tout en tendant l'oreille.

### Initier aux notions de respect et de partage

Ces notions font partie intégrante des actions quotidiennes de la crèche. Elles se retrouvent dans tous les temps forts de la journée, du repas aux activités et invitent chaque enfant à respecter l'autre, les jouets, à partager, à patienter. Autant de valeurs du quotidien qui feront de lui un citoyen du monde demain.

Chaque année, un troc de jouets est organisé à la crèche : les parents ramènent de vieux jouets à eux, les enfants aussi. Par petit groupe de 5, dans une pièce calme de la crèche avec une professionnelle, les enfants découvrent ces jouets, les observent, les font fonctionner, les retournent ou en font une toute autre utilisation que celle prévue. S'il s'agit d'un objet de leurs parents, ils sont fiers de le dire. L'adulte encadre ce moment en étant présent et à l'écoute, en verbalisant et en encourageant l'enfant à prêter ou échanger les jouets tout en le respectant.

### Encourager la responsabilité environnementale

Aux travers des activités proposées, l'équipe amène l'enfant à faire attention à ce qui l'entoure : observations des richesses de la nature, activités avec du matériel de récupération, initiation aux gestes de recyclage, attention à l'utilisation de l'eau...

- ✓ En 2017, nous avons mis en place un projet avec le RAM, le CLSH, les artisans locaux et la crèche, et créé un « jardin partagé ». A base de récupération de palettes, transformées par un artisan, nous avons fait fabriquer des bacs, peints par les enfants de chaque structure, en petits groupes d'âges mélangés. Puis sur une intervention d'un jardinier à la retraite, les enfants ont mis le terreau, semé les graines et arrosé. Une fois le jardin constitué, un atelier est régulièrement proposé : les enfants, par groupe de 5 ou 6, vont remplir leur arrosoir, et accompagnés d'un adulte, vont au jardin arrosé les plantes et cueillir les fruits ou ramasser des feuilles pour ensuite en faire une autre activité.



- ✓ Fin 2017, nous sommes entrés dans le réseau national des refuges permettant de reconstituer les continuités écologiques en devenant refuge LPO (Ligue Pour les Oiseaux). A travers les outils (nichoirs, mangeoires, échanges, plaquettes...) que l'organisme de protection des oiseaux nous a envoyé. Nous pouvons désormais essayer de reconnaître les oiseaux qui entourent la crèche, leur proposer un abri adapté et les nourrir quotidiennement avec les enfants. Ainsi, dans le cadre de nos objectifs pédagogiques, nous sensibilisons les petits et les grands à la biodiversité et à l'importance de son respect.

### S'enrichir des différences

Différences de goût, de couleur de peau, de langues, de milieu social et même d'âges. Aux Philo'mènes, nous accueillons la différence au quotidien via la diversité des familles rencontrées, en invitant également les personnes âgées à des ateliers et en accueillant le handicap au sein même du groupe d'enfants.

Un partenariat est créé avec la maison de retraite de la Celle-Guenand. Les résidents viennent tout au long de l'année partager des temps de goûter avec les enfants. Ceux-ci préparent en amont un gâteau à la crèche et les résidents amènent la boisson. A chaque visite, les résidents préparent un spectacle, sur notre thème annuel ou des chansons à partager avec les enfants qui leur rendent en entonnant des comptines habituelles.

Concernant les sorties, selon la météo extérieure, les enfants ont accès à la cour et au jardin attenants à la crèche, protégés et clôturés par des portails fermés à clés et des grillages. Ils retrouvent avec plaisir les jeux d'extérieurs : pousseurs, ballons, toboggans...

S'agissant des sorties hors de la structure, elles sont strictement interdites puisque depuis mi-Novembre 2015, l'état d'urgence a été décrété par le Président de la République suite aux attentats de Paris. Le plan Vigipirate est donc reconduit jusqu'à nouvel ordre.

En dehors de cadre, chaque type de sortie s'inscrit dans le cadre d'un projet propre à la structure. Elles nécessitent l'accord du coordinateur pour que l'équipe puisse organiser la sortie. Cette démarche est annulée dans le cadre du PLAN VIGIPIRATE.

## E. L'aménagement des espaces

Aux Philo'mènes, les enfants évoluent dans ce qu'on appelle une « petite famille » (section unique d'âges mélangés). La pièce est aménagée de sorte à ce que les enfants y aient des repères spatiaux : espace symbolique (dINETTE, garage, poupées...), coin calmes et doux et côté repas. Cette configuration leur permet d'évoluer dans l'espace au gré de leurs besoins et envies du moment.

Un coin dédié plus particulièrement aux bébés est intégré dans cette pièce, délimité et sécurisé par des meubles et barrières.

Les dortoirs sont également pensés en fonction des besoins et rythmes des enfants ; la salle de changes aménagée de sorte à favoriser l'autonomie.

## F. Les postures professionnelles

L'enfant a souvent besoin d'un adulte présent, encourageant et réconfortant à ses côtés. Il a besoin d'un cadre sécurisant et rassurant dans lequel il puisse essayer, découvrir, tomber et se relever, recommencer. De plus, les journées de l'enfant peuvent être longues et ponctuées de diverses émotions. La professionnelle se place alors comme un repère pour l'enfant et lui offre la possibilité de faire ses expériences seul ou accompagné, d'exprimer ce qu'il ressent, tout en lui garantissant de pouvoir trouver du réconfort s'il en exprime le besoin. Elle assure ainsi la sécurité affective de l'enfant.



Notre métier, si beau soit-il, est parfois source de stress, de fatigue et d'efforts physiques. Tout être humain arrive aussi avec sa vie personnelle, son vécu, ses difficultés et parfois ses problèmes de santé. Le travail d'équipe est donc essentiel pour pouvoir passer le relai à ses collègues lorsque la tension se fait sentir et être disponible psychologiquement et physiquement auprès de l'enfant. Le matériel à disposition des professionnelles est pensé pour faciliter leur travail quotidien.

La communication verbale ou non-verbale est au cœur de notre métier. Regards, gestes, sourires, positionnement à hauteur d'enfant, posture ouverte et accueillante... autant de petites attentions qui montrent à l'enfant que nous sommes attentifs à lui et à ses besoins.

L'équipe a bénéficié d'une formation sur la « communication gestuelle » et se sert de cet outil au quotidien.

La verbalisation est tout aussi importante : chaque acte du quotidien est verbalisé à l'enfant. L'adulte utilise le langage pour le rassurer, l'encourager, lui poser les limites nécessaires à sa sécurité et à la vie en collectivité, le féliciter, pour lui dire simplement que nous le prenons en compte comme individu à part entière.

L'enfant passe une bonne partie de sa journée à la crèche. Dès l'adaptation, les professionnelles se présentent à lui et à sa famille et veillent à ce qu'ils puissent se sentir en confiance. Chaque membre de l'équipe est un repère pour l'enfant et sa famille et veille à ce qu'il y ait une continuité dans sa prise en charge (ex : la professionnelle qui donne à manger à l'enfant est aussi celle qui lui fait les soins et le coucher).

La professionnelle est garante de l'intégrité physique et psychique des enfants. Elle veille à ce que les règles posées soient respectées pour le bien-être de tous et pour permettre à chacun de pouvoir évoluer dans un cadre sécurisé et sécurisant. La cohésion d'équipe est nécessaire pour que chaque professionnelle agisse dans le même sens auprès de l'enfant.

## G. La démarche « Ecolo' Crèche® »

**Signataire de la Charte Ecolo Crèche® depuis 2009, [Crèche Attitude](#) a souhaité renforcer son engagement environnemental en 2014 en se fixant pour objectif la labellisation de l'ensemble de ses structures.**

L'association «Ecolo Crèche®», est spécialisée dans l'accompagnement pour des pratiques respectueuses de l'environnement dans les crèches. Chaque équipe engagée dans la démarche définit, après un audit des pratiques de sa crèche, les axes de mise en œuvre d'une démarche écoresponsable spécifique à sa structure.

Cette démarche se décline à travers 8 thèmes, tels que **l'alimentation, le nettoyage, les soins, les jouets, le tri, les ateliers pédagogiques** ... Au regard des axes choisis, les équipes sont formées pour assurer la pérennité des nouvelles pratiques écoresponsables mises en place. Cette démarche environnementale est mesurée par l'association et récompensée, en général 2 ans après l'initialisation du projet, par l'obtention du label Ecolo Crèche®.

La labellisation Ecolo Crèche® s'articule autour de 3 étapes :

- Un **audit** des pratiques de la structure
- Une **phase de formation** : au regard des axes choisis pour leur démarche environnementale, les équipes sont formées pour assurer la pérennité des nouvelles pratiques écoresponsables mises en place. Les formations couvrent 8 domaines : les activités écologiques avec les enfants, l'entretien des locaux, l'alimentation, l'hygiène, le bâtiment et l'ameublement, les énergies, l'eau, la gestion des déchets.
- Un **accompagnement** par l'association « l'Atelier Méditerranéen de l'Environnement » pour la mise en œuvre de la démarche environnementale de la structure.

**Cette labellisation est remise en cause tous les 3 ans** pour valider l'application de cette démarche dans le temps.



Les Philo'mènes sont entrés dans la démarche Ecolocrèche en Septembre 2016. Les professionnelles volontaires pour porter ce projet partent en formation courant 2017 pour acquérir et développer des outils indispensables pour le mettre en place dans le quotidien de la crèche.

Cependant, les équipes y sont déjà sensibilisées et rythment le quotidien de la crèche d'actions en ce sens : peinture végétale, pâte à modeler et pâte à sel maison, activités et déco à base de récup (participation des familles), économie d'eau et d'énergie, jardin potager... Avec la contribution des petits et des grands, les gestes écologiques font déjà partie du fonctionnement de la crèche.

Le dossier est donc constitué et bien engagé pour être présenté en commission et obtenir le label courant 2018.

[Crèche-Attitude](#), inscrit dans une démarche développement durable a souhaité marquer un tournant dans cette approche. Depuis 2017, les structures bénéficient de couches écoresponsables.



## Partie 4 : L'équipe

### I. Composition des équipes

#### A. L'équipe en fin d'année

Les personnes qui travaillent en crèche auprès de jeunes enfants ont toutes des spécialités différentes. Effectivement, les décrets d'Août 2000, 2007, 2010 encouragent la constitution d'équipe pluridisciplinaire. L'équipe de notre structure se compose ainsi au 31 décembre 2017 :

Une équipe de 7,9 Equivalent Temps Plein (ETP)

- 1 responsable éducatrice de jeunes enfants
- 1 infirmière
- 2 auxiliaires de puériculture
- 3 aides auxiliaires
- 1 agent polyvalent
- 1 agent d'entretien
- 1 psychologue (4h/mois)
- 1 médecin (2h/mois)

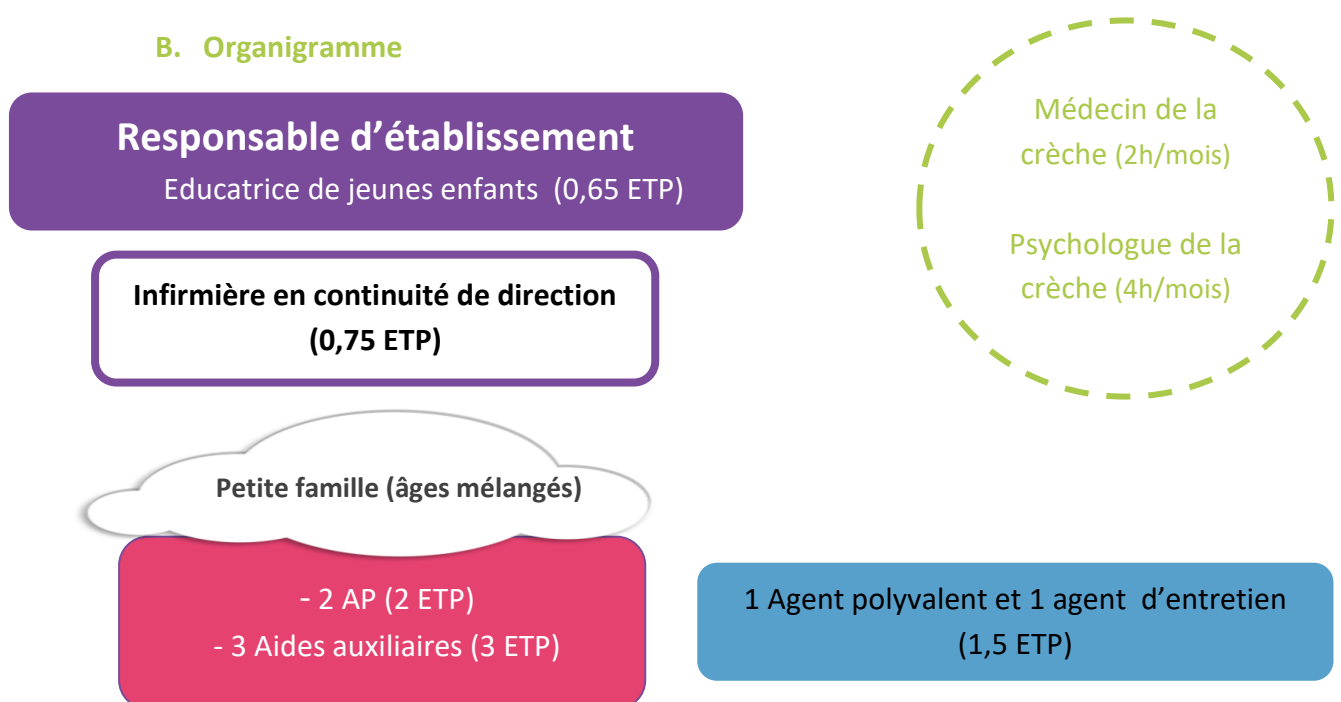
Un encadrement de :

- 47,67% de personnel diplômé (EJE, Auxiliaires de Puériculture, Infirmière)
- 52,33% de personnel qualifié (aides auxiliaires, agent polyvalent, agent d'entretien)

= soit un encadrement de personnel diplômé supérieur à la réglementation qui est théoriquement de 40% minimum.

Le Taux d'Encadrement représente la présence réglementaire minimum d'un professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas et d'un professionnel pour 8 enfants qui marchent.

#### B. Organigramme





## II. Les vacataires

### A. Le médecin de la crèche

Elle intervient 2h/mois sur la structure. Ces visites se font avec le responsable d'établissement ou l'infirmière. Il met en place les protocoles d'accueil individualisé et signe les protocoles du Guide de Santé de Crèche Attitude. Elle est également disponible pour toute question des professionnels ou des familles, et en cas d'urgence sur la structure.

Elle forme annuellement l'équipe aux gestes d'urgence.

### B. Le psychologue

Pour parfaire la qualité relationnelle avec les enfants, Crèche Attitude permet à l'établissement Les Philo'mènes de bénéficier de l'accompagnement d'un psychologue, 4h/mois. Ce dernier anime des réunions d'échanges et d'analyses de la pratique professionnelle, est en observation auprès des enfants et de l'équipe. Elle est disponible pour les familles qui souhaiteraient prendre RDV avec elle, et pour les professionnelles si elles ont des besoins ou questions particulières.

Cette vacation est prévue dans le budget de la structure bien que sa présence ne soit pas une obligation légale.

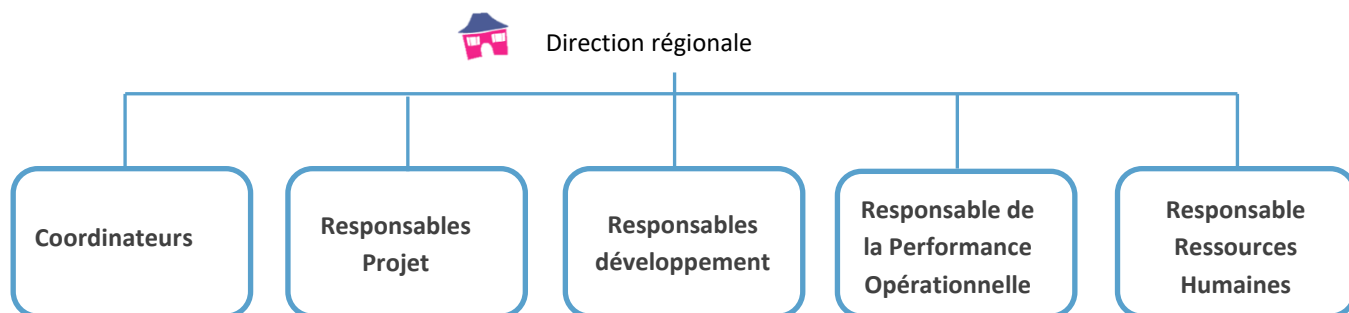
## III. L'équipe support Crèche Attitude

**Crèche Attitude** a choisi une organisation tournée vers le client en privilégiant un ancrage territorial fort à travers une « décentralisation organisée ». Cette organisation est construite à partir de cinq directions régionales :

- Ile de France / Normandie (basée à Boulogne Billancourt),
- Nord-Est (basée à Strasbourg),
- Bourgogne Rhône Alpes Auvergne (basée à Lyon),
- Méditerranée (basée à Marseille),
- Centre Ouest (basée à Nantes).

Garantissant la proximité avec nos clients et nos collaborateurs, cette organisation au cœur de nos territoires nous assure le meilleur accompagnement de nos structures, des circuits de décisions rapides et fluides ainsi qu'une parfaite connaissance des particularités régionales.

Chaque direction régionale dispose d'une autonomie de décision. Elle regroupe un ensemble de fonctions supports décisives pour chaque territoire et pour accompagner nos structures :



Chaque direction régionale bénéficie de l'expertise du pôle petite enfance et développement durable piloté par une directrice. Elle met à disposition des coordinateurs, directeurs d'établissements, équipes, des supports, des





outils pour faciliter la réflexion et la mise en œuvre d'actions favorisant un accueil de qualité des familles et renforçant le développement de l'enfant en le préparant à devenir un citoyen du monde. Animant des comités et des groupes de travail, la directrice de ce service permet une évolution constante des approches pédagogiques et écoresponsables de [Crèche Attitude](#).

## IV. Le rôle du coordinateur Crèche Attitude

Le suivi des établissements d'accueil de jeunes enfants est confié chez [Crèche Attitude](#) à un « Coordinateur » (aux Philo'mènes, le diplôme initial de la coordinatrice est celui d'Éducatrice de Jeunes Enfants) qui accompagne la structure depuis 3 ans par des visites mensuelles, une disponibilité téléphonique efficace, un apport documentaire. Il a pour mission de mettre à la disposition du responsable de la structure les moyens nécessaires à un management efficace. Il est à la disposition des équipes pour apprécier leur travail, leur organisation, les aider à innover dans leurs programmes d'éveil. Le coordinateur assure le lien entre les équipes support et l'équipe des établissements d'accueil et assure la bonne adéquation des rôles, et des résultats de chacun.

La première mission du coordinateur est de s'assurer du fonctionnement de l'établissement dans un cadre conforme aux textes réglementaires en vigueur (loi, décrets .....). Il s'assure aussi que les modalités de fonctionnement et les valeurs de la structure sont conformes au règlement de fonctionnement mis en place et aux valeurs de [Crèche Attitude](#), et garantit la bonne mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique dans la durée.

Le coordinateur est le responsable hiérarchique du Responsable d'Établissement de la crèche. Il a également un rôle de référent en termes de management de l'équipe, de contrôle sur l'activité de la crèche et de suivi du projet d'établissement

Il a un rôle de conseil en terme de pédagogie et de formation tant dans la mise en place d'une activité, dans l'accueil des familles ou encore dans le respect des règles de l'ergonomie.

Quelques exemples de thèmes travaillés sur une année avec l'équipe de la structure :

- Mise à jour des protocoles
- Mise en place du nouveau guide d'assurances
- Elaboration du guide de maintenance et audits en cuisine
- Suite aux résultats de l'enquête de satisfaction des parents : réflexion autour de l'aménagement de l'espace et sur l'accueil des parents à la crèche dans les sections

## V. Accompagnement spécifique du travail d'équipe et des professionnels

### A. Les réunions



### a) Au sein de la structure

- **Réunion d'équipe mensuelle** : organisation, élaboration/écriture/réadaptation du projet pédagogique, réflexion sur nos pratiques professionnelles, projets en cours ou à venir, suivis des enfants/familles, point sur les nouveaux protocoles et rappel des anciens, questions diverses...
- **Réunion hebdomadaire** : avancement des ateliers prévus avec les familles, difficultés ou question du quotidien, sujets pédagogiques
- **Réunion clinique au quotidien**, si les professionnelles en sentent le besoin (avec la psychologue si besoin)
- **Visite régulière, mensuelle** de la responsable de l'établissement avec la coordinatrice de la région

### b) Avec les autres crèches de Crèche Attitude en région :

- **Réunion trimestrielle animée par la coordinatrice** : avec les responsables d'établissements de la région Centre. Ces réunions permettent d'analyser nos pratiques de managers, de se former continuellement pour être toujours plus performant et surtout de créer du lien au sein du réseau.
- **16/03/17** : le guide de communication de crise, la formation à apporter aux professionnelles sur les gestes et postures, les commissions d'attributions, le nouveau logiciel « système d'information des ressources humaines », l'aménagement de l'espace
- **30/05/17** : le process FASST, la direction administrative et financière, la synergie exploitation et développement, la performance opérationnelle, le projet annuel d'action pédagogique et les reportings
- **21/11/17** : la performance opérationnelle, point commercial et l'actualité crèche Attitude.
- **Journée pédagogique**
- **05/06/17** : Ecolocrèche (retour des professionnelles parties en formation + mise en pratique) et formation gestes d'urgence (animé par le médecin de la crèche et les pompiers)
- **27/10/17** : formation bienveillance, cadre et limites en crèche (animée par la psychologue de la crèche)

### c) Avec tout le réseau de Crèche Attitude :

- **Convention Crèche Attitude 2017**

Chaque année, l'ensemble des responsables de crèche ainsi que les équipes support du siège de Crèche Attitude se retrouvent lors d'une grande Convention Nationale de 2 jours.

La Convention Crèche Attitude a pour objectif d'enrichir les équipes sur des thèmes liés à la Petite Enfance. C'est aussi une occasion unique de se rencontrer, ou se retrouver, pour faire évoluer notre métier et nos pratiques dans l'esprit de partage et de progrès cher à Crèche Attitude.

Cette année la convention a eu lieu du mercredi 11 au vendredi 13 Octobre 2017.

## B. Les formations

### a) Individuelles

Thème	Catégorie professionnelle du participant
Agressivité, limites et interdits	CAP Petite Enfance
Bienveillance, bientraitance	CAP Petite Enfance
Connaissances du jeune enfant (0-3 ans)	CAP Petite Enfance



Eduquer à l'environnement	CAP Petite Enfance
Les activités en crèche	AP
Nettoyer sans polluer	CAP Petite Enfance
Logiciel SIRH (planning équipe, état des présences/absences...)	RE

### b) Collectives

Thème	Dates
Evacuation et manipulation des extincteurs	31 Mai 2017
Gestes d'urgence	5 Juin 2017
Bienveillance, cadre et limites	27 Octobre 2017

En 2017, les professionnelles de la crèche sont parties chacune leur tour (ou en duo, avec 1 professionnelle des Petits Cabris) sur des formations qu'elles ont choisies au préalable en fonction de leurs besoins et envies, validées par la responsable de l'établissement, lors des entretiens annuels et la responsable formation. Toutes ces formations sont sélectionnées par Crèche Attitude et répertoriées sur un même document : le « CATalogue ». Elles sont atouts majeures pour les professionnelles qui souhaitent ouvrir leur réflexion et développer leurs pratiques. De même, elles sont ravies de pouvoir partager leurs métiers, difficultés ou plaisirs avec des professionnels d'autres structures du réseau Crèche Attitude. Au retour de leur formation, elles ont un dynamisme différent, de nouvelles idées et envies qu'elles partagent avec leurs collègues à travers un compte-rendu écrit, une synthèse rapide en réunion d'équipe et une mise en pratique en section.

**Le CATalogue de formations**

- ✓ Ensemble des formations proposées dans le réseau
- ✓ Conçu en lien avec les valeurs et les objectifs éducatifs qui unissent chaque professionnel de Crèche Attitude

7 thématiques

- Le monde de l'enfant
- Créons ensemble
- Pédagogies d'ici & d'ailleurs
- Management
- Les fonctions de Direction
- Ecole Crèche
- Hygiène et Sécurité

Crèche Attitude Comité de pilotage 2016

### C. Les entretiens individuels

Les entretiens annuels sont accompagnés d'une trame réalisée par [Crèche Attitude](#). Ces entretiens font l'objet d'une synthèse utilisé par le pôle des ressources humaines afin de déterminer les formations, évolutions, mutations souhaités par les professionnels.

## VI. Accueil des stagiaires

Les stagiaires sont les professionnels de demain.



Afin de pouvoir créer un vivier de candidats et de contribuer à l'amélioration des pratiques professionnelles de notre métier, nous devons participer à leur formation au travers des stages, en mettant en place un partenariat privilégié avec les différents centres de formation.

Type de stage / formation	Dates
Bac Pro SAPAT (Services Aux Personnes et Aux Territoire)	Du 13/06/16 au 10/03/17 (en alternance)
Bac Pro SAPAT (Services Aux Personnes et Aux Territoire)	Du 02/01/17 au 09/04/17 (en alternance)
Stage découverte	Du 24/04 au 05/05/17
Assistante de Vie aux Familles	Du 19/06 au 30 06/17
Evaluation des compétences au travail	Du 03/07 au 13/07/17
Stage découverte	Du 18/09 au 15/12/17 (en alternance)



## Partie 5 : La place des familles et la relation aux parents

L'équipe de la crèche et Crèche Attitude mettent tout en œuvre pour accueillir au mieux les parents, pour les informer et les accompagner dans leur parentalité. L'objectif est d'instaurer dialogue et confiance entre les parents et l'équipe de crèche pour que la séparation avec leur enfant soit la mieux vécue possible.

### I. Les « Indispensables » pour une relation de qualité avec les parents

#### A. Les entretiens familles et temps d'échanges

L'histoire de l'enfant ne s'écrit qu'en lien avec sa famille. Les parents étant les premiers éducateurs de leurs enfants, leur place est essentielle et nous mettons tout en œuvre pour les accueillir au mieux, les informer et les accompagner dans leur parentalité. L'objectif étant une prise en charge optimale de l'enfant dans un cadre sécurisant pour les parents, il est important de pouvoir, dès les premiers contacts, instaurer un climat de confiance et de communication entre eux et l'équipe. De nombreux temps d'échanges, de paroles et d'informations sont donc régulièrement organisés pour alimenter et pérenniser ces échanges enrichissants et indispensables au bon déroulement de l'accueil des familles à la crèche.

L'Etablissement étant un lieu d'appui à la parentalité, les familles peuvent solliciter un entretien auprès du Responsable d'Etablissement, afin d'échanger sur tous les sujets dont ils ressentent le besoin.

Les familles peuvent également prendre rendez-vous avec le médecin de l'établissement ou le psychologue.

#### B. Les réunions

##### a) Réunions d'informations collectives :

Une réunion d'information collective annuelle est organisée avec l'ensemble des parents dont l'enfant fréquente la structure. L'ordre du jour de ces réunions se concentre souvent sur l'organisation de la crèche, les petits rappels administratifs, les questions diverses des parents, les projets à venir...





### C. Les affichages (et trombinoscope)

Dans la structure, des photos des membres de l'équipe sont affichées avec leur prénom. L'arrivée d'un nouveau membre est également annoncée afin que chacun se sente valorisé, mais aussi pour que les parents se sentent d'emblée en confiance en sachant à qui ils s'adressent lors des transmissions quotidiennes. Ces informations sont relayées sur l' « espace privé » de la crèche.

Pour la signalétique intérieure ou les affichages temporaires, un ensemble de supports est fourni aux crèches par l'équipe Communication de Crèche Attitude. Ces supports sont les garants d'une communication claire pour les parents, mais ils permettent aussi aux équipes en place de se consacrer à leur cœur de métier : les enfants.

- **Le trombinoscope de l'équipe** est affiché dans la crèche et posté sur le site des parents
- **Le trombinoscope des enfants** : une photo de l'enfant, sa date de naissance et son prénom, sont affichés au mur sur un support en rapport avec le projet annuel (la nature et les saisons)
- **Les autres affichages** : tableau blanc pour l'information générale aux familles, porte de la section pour les événements particuliers (ateliers, réunions, récup d'objets, épidémies...)

### D. Les ateliers Parents/Enfants

Au même titre que les réunions à thèmes, les ateliers sont organisés par les professionnels de la structure au rythme de 1 tous les 2 mois. Ils ont lieu à l'horaire le plus opportun pour les parents et pour l'organisation de la structure. Ils sont animés par l'équipe elle-même en présence des parents, ils leur donnent l'occasion de voir leur enfant évoluer autrement que dans le cadre familial et permettent de partager un moment ensemble en dehors des uniques temps de transmissions du matin et du soir. Certaines structures peuvent choisir des thématiques, par exemple :

- « Bébés lecteur » pour partager le goût et l'intérêt des tout-petits pour les livres
- « Le massage pour le bien-être de votre enfant »
- « Jeux de familles pour petits et grands »
- « Faire de la toilette un moment de plaisir pour votre enfant »
- « Séances de baby-gym »

Par ailleurs, des parents sont invités à la crèche pour partager leurs talents en faisant découvrir leurs passions, lors d'une ou plusieurs séances :

- Atelier musique
- Atelier arts plastiques
- Atelier tissu
- Atelier pâtisserie...

D'autres options de rencontre entre les parents et les professionnels et entre parents existent : les « cafés crèche » : un petit-déjeuner à la crèche est proposé plusieurs fois par an aux familles. Des thèmes peuvent être choisis : autour du monde, sucré/salé, traditionnel...

### E. Les fêtes et événements

Des fêtes sont organisées à la crèche pour célébrer des événements annuels : la fête de Noël, le Carnaval, la fête de fin d'année sont autant d'occasions pour se retrouver et créer des relations conviviales. Les parents sont également invités à assister aux spectacles présentés par des intervenants extérieurs (conteurs, ferme TILIGOLO, ...).

### F. L'enquête de satisfaction





L'enquête de satisfaction est un rendez-vous annuel incontournable qui offre la possibilité aux familles de s'exprimer sur la qualité des services rendus dans chacune des structures.

**Crèche Attitude**  
groupe sodexo

## ENQUÊTE DE SATISFACTION 2017

La note des parents  
**8,69/10**

74,29% des familles au sein de votre crèche ont répondu au questionnaire, MERCI !

**ce que vous appréciez**

- **L'équipe** : accueil, disponibilité, écoute, attention, amabilité, sourire, qualité des pratiques professionnelles, convivialité, souplesse et adaptation
- **Le cadre d'accueil** : qualité, sécurité, hygiène, aménagement, décoration, ambiance générale
- **La pédagogie** : activités proposées, ateliers parents/enfants, période d'adaptation

**quelques axes d'amélioration souhaités**

- **Les soins** : vigilance concernant la propreté des enfants à leur départ le soir et réflexion autour de l'aménagement des dortoirs, rythmes des enfants et la prise en compte des demandes des familles
- **Les transmissions** : à approfondir sur la journée de l'enfant, ses évolutions, les activités...
- **L'information aux familles** : à renforcer

## II. Les autres initiatives de votre structure

### A. Les sorties

En raison de l'état d'urgence décrété par le gouvernement, les sorties organisées par la structure sont suspendues dans le cadre du plan Vigipirate rouge.

### B. La poursuite de l'allaitement

Notre structure offre la possibilité aux mères qui le souhaitent de poursuivre l'allaitement à la crèche. Dans ce cadre, nous travaillerons avec l'équipe à créer un espace prévu pour favoriser l'intimité nécessaire à l'allaitement. (cf Protocole d'Allaitement + Engagement de la famille pour le respect du protocole d'allaitement).



**Comment bien recueillir, conserver et transporter le lait maternel en toute sécurité**

**L'allaitement au sein est la solution la plus facile et la plus sûre. En cas d'impossibilité d'allaiter directement, voici les précautions à respecter.**

**Premiers gestes recommandés :**  
douches et change de sous-vêtements quotidiennement.  
Les méthodes de recueil (tire-lait manuel ou électrique, expression manuelle) peuvent vous être appliquées à la maternité, dans les centres de la protection maternelle et infantile (PMI), par votre médecin ou auprès d'une association.

**Nettoyage du matériel**

**Avant la première utilisation :**  
- lavez à l'eau chaude additionnée de liquide vaisselle, le biberon<sup>1</sup> et ses accessoires, ainsi que le tire-lait,  
- rincez bien,  
- laissez sécher sans essuyer.

**Après utilisation :**  
- videz le biberon,  
- rincez au robinet à l'eau froide puis plongez le biberon et ses accessoires dans de l'eau chaude additionnée de liquide vaisselle,  
- nettoyez le biberon avec un goupillon<sup>2</sup> et rincez.  
Le tire-lait doit être rincé sous le robinet.

**Recueil du lait**

**Si vous possédez un tire-lait, lavez tous les accessoires en utilisant un cycle complet à 65 °C, à l'exception des têtes en caoutchouc.**

**d'eau froide puis plongé avec le biberon dans l'eau chaude, laissez sécher sans essuyer.**

**1) Lavez-vous soigneusement les mains.**  
**2) Installez-vous dans un endroit propre.**  
**3) Posez le biberon et le tire-lait sur un plan de travail bien nettoyé.**  
**4) Tirez votre lait de l'un ou des deux seins selon le besoin.**

1) biberon, tasse ou autre récipient.  
2) brosse à long poil réservée au nettoyage du biberon.

**Le lait maternel est l'aliment idéal de votre bébé**

**Engagement Parents - Direction de l'établissement**  
**Protocole « Recueillir, conserver et transporter le lait maternel en toute sécurité »**

Je soussigné,  
Monsieur (M) : .....  
Madame (M) : .....  
Responsable légal de l'enfant : .....  
Inscrit à la crèche : .....  
Résidant à l'adresse suivante : .....

Certifie avoir pris connaissance du protocole «Recueillir, conserver et transporter le lait maternel en toute sécurité» et m'engage à respecter les consignes et les obligations mentionnées dans celui-ci.

DATE : .....

Signatures	
Précédées de la mention « Lu et approuvé »	
Parents	Responsable d'établissement

1) Rayer la mention inutile

GUIDE DES BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE EN CRÈCHE DE 0 À 3 ANS (2016) - 2016  
Lével, S. - Titre en Place des SFH dans le Département de l'Allier - 2016  
Engagement Parents - Philo'mènes  
Document interne à l'établissement de Crèche Philo'mènes - Direction des Services de Crèches de l'Allier - 2016

L'équipe et la mère établissent ainsi un lien qui permet de répondre au mieux aux besoins de l'enfant en prévoyant les visites de la mère par rapport au rythme alimentaire de l'enfant.

### C. Les aménagements de l'espace spécifiques aux parents

L'aménagement de la crèche est pensé pour le bien-être des enfants mais également pour améliorer l'accueil des familles :

- Chaises et transat dans le sas d'entrée pour pouvoir mettre les sur-chaussures plus facilement
- Local pour ranger les poussettes
- Panneaux d'affichage dans la crèche
- Salle d'accueil (salle de vie) aménagée, pour donner aux parents l'occasion d'y entrer sans encombre et l'envie d'y rester un peu



## D. Les outils pour développer la communication avec les familles

### A. Page internet de la structure sur le site Crèche Attitude

**CRÈCHE PHILO'MÈNES À DESCARTES (37)**  
Toutes les informations sur la crèche Philo'mènes

chercher une autre crèche

Adresse  
21 Rue François Mitterrand,  
37160 Descartes

Téléphone  
02 47 92 06 72 / 09 87 59 06 72

Horaires d'ouverture  
Du lundi au  
vendredi, de 7h30 à  
19h00

Contactez nous

### B. L'Espace Parents

Crèche Attitude a lancé en 2014 un service innovant pour les parents : un « espace privé » spécifique à leur crèche. Notre structure participe à la mise en œuvre de ce nouveau projet.

Accessible en ligne sur [parents.creche-attitude.fr](http://parents.creche-attitude.fr) grâce à un identifiant et un mot de passe sécurisés, cet espace permet aux parents d'être en lien avec leur crèche mais aussi de bénéficier de conseils de professionnels et de nombreux avantages.

Il offre les fonctionnalités suivantes :

- Actualité de la crèche : au moins une fois/ semaine, les équipes racontent des scènes du quotidien des enfants, évoquent le projet pédagogique ou annoncent les animations à venir.
- Albums photos : des photos sont régulièrement publiées (sous réserve de l'obtention des autorisations parentales), permettant ainsi aux parents d'avoir un aperçu du quotidien de leur enfant
- Calendrier : en un clic, les parents connaissent les dates des fêtes, réunions d'informations, ateliers parents-enfants, jours de fermeture etc.
- Trombinoscope de l'équipe : celui-ci a pour but de faciliter le rapprochement entre les familles et les professionnels et de valoriser ces derniers
- Accès à des fiches thématiques sur des sujets variés (santé, éducation, activités, bien-être). Par exemple : « la diversification alimentaire de A à Z », « faire de la pâte à modeler avec son enfant », « c'est les vacances : quelles précautions prendre pour les longs trajets en voiture ? »
- « Le Coin des p'tites annonces © » : les familles ont la possibilité de publier des annonces qui seront visibles par les autres parents de leur crèche: achat, vente ou don de matériel de puériculture, de vêtements, recherche de baby-sitter etc. Par ce biais, un esprit de communauté et d'entraide voit le jour dans la crèche !



## Zoom sur ...l'espace privé en ligne pour les parents

Découvrez notre film de démonstration de l'espace privé en ligne :  
<http://espace-parents.creche-attitude.fr/>  
Code d'accès : cat2015



Une **connexion sécurisée** grâce à un identifiant et un mot de passe personnel pour chaque enfant de la crèche

Un **espace personnalisé de partage** d'informations avec la crèche



Une **connexion possible** sur ordinateur, smartphone et tablette

Un **fil d'actualités**: dès la page d'accueil de l'espace privé, un accès aux dernières publications mises en ligne (événements, albums photos, actualités ou petites annonces...)



Un **calendrier** reprenant tous les temps forts et événements ponctuant le quotidien de la crèche :

- les **moments festifs** (anniversaires, fêtes...),
- les **sorties** (médiathèque, piscine, parc...)
- les **réunions d'information**, petits déjeuners thématiques...
- les **ateliers parents - enfants**
- les **changements ponctuels dans l'équipe** (absences temporaires et remplacement),
- les **périodes de fermeture de la crèche** (journées pédagogiques, vacances)...



Des **albums photos**, pour partager le quotidien des enfants à la crèche



Le **trombinoscope** présentant les membres de l'équipe de crèche, leur fonction et leurs activités favorites. Un moyen de mieux connaître l'équipe présente quotidiennement auprès des enfants.



Le **coin des petites annonces** pour vendre, acheter, donner, échanger, du matériel de puériculture, des vêtements, des jeux... Un service unique qui permet aux parents de publier auprès des autres parents de la crèche.

Le **coin des idées**, propose aux parents des conseils d'experts, des sites coups de cœurs par thème (activités et sorties avec les enfants, conseils petite enfance, boutiques en ligne...), des publications de nos partenaires (Bubble Mag, Cubes et petits pois...)







## Partie 6 : Le suivi médical

### I. Les modalités de suivi des enfants

C'est le médecin en étroite collaboration avec le Responsable d'Etablissement et/ou l'infirmière qui assure le suivi médical des enfants par :

- Une visite médicale d'admission : tous les enfants de moins de 4 mois ou présentant des problématiques de santé (maladie chronique ou handicap), au moins, bénéficient d'une visite médicale d'admission avec le pédiatre de la crèche. Cette consultation permet de faire le point sur les vaccinations, l'alimentation, et si besoin la mise en place d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI).
- Un suivi médical préventif des enfants de la crèche (l'état vaccinal, croissance, développement psychomoteur...)
- Un suivi médical des enfants en situation de handicaps et/ou pour lesquels un retard de développement est constaté.
- La rencontre avec les parents à notre demande ou à leur demande.
- Le travail en partenariat avec les différents acteurs présents auprès de ces enfants : hôpitaux, PMI, CMP, médecin traitant, spécialistes....
- Un travail d'informations auprès des équipes concernant l'enfant ou des thèmes plus généraux : vaccination, maladies infantiles, évictions...
- La validation et le suivi du « Guide de Santé et de Soins de l'Enfant à la Crèche » de Crèche Attitude.
- L'information concernant les nouvelles législations : nouveaux vaccins, caractère obligatoire de ceux-ci, évictions...
- Un travail avec l'équipe autour de la prévention de situations sanitaires à risque : la canicule, des épidémies : varicelle, GEA, bronchiolite, ...

Le Responsable d'établissement ou l'Infirmière de la crèche constitue, pour chaque enfant admis, son dossier médical qui contient :

- La fiche sanitaire
- Le certificat d'aptitude à la collectivité
- La visite médicale d'admission
- Les photocopies des pages vaccinations du carnet de santé.
- Les prescriptions médicales futures.

Les enfants sont pesés tous les mois. Le médecin tient à jour leur courbe de poids.

Les médicaments peuvent être administrés à la crèche sur remise d'une prescription médicale en cours de validité et du traitement correspondant.

Le médecin traitant de l'enfant devra dans la mesure du possible privilégier les administrations le matin et le soir. Des lavages de nez peuvent être réalisés si nécessaires.

Nous invitons les parents suite à chaque vaccination réalisée à leur enfant à nous fournir la copie de la page de vaccination du carnet santé correspondante afin de tenir à jour son dossier.

En dehors des évictions obligatoires, nous pouvons accueillir les enfants malades, dans la mesure où leur état se révèle compatible avec la collectivité et si cet enfant n'est pas trop inconfortable ou trop douloureux.

### II. Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) en cours

Au cours de l'année, nous avons eu 3 enfants qui ont fait l'objet d'un suivi dans le cadre d'un P.A.I pour des pathologies d'ordre respiratoires et allergiques.



## Partie 7 : Gestion des risques

### I. Sécurité Alimentaire

#### A. Mode de préparation des repas

Nous fonctionnons en mode « Satellite » livré en « Liaison froide ». L'élaboration, la préparation et la livraison des repas est confiée à un prestataire extérieur de restauration collective :Ansamble.

Grâce à ce fournisseur nous constatons :

- Des menus très diversifiés et équilibrés
- Une qualité de produits très satisfaisante
- Une qualité des préparations optimale, conservant l'aspect et la saveur des aliments
- Un partenariat et une écoute très fructueuse avec la diététicienne
- Des thématiques tout au long de l'année avec des supports (affiches, CD, ...)

Le laboratoire Mérieux NutriSciences (anciennement SILLIKER) est missionné par Crèche Attitude pour la réalisation d'audit semestriel. Les grilles d'audits du laboratoire sont conçues pour couvrir l'ensemble des exigences règlementaires en vigueur. Les résultats sont pondérés et traduit par une note finale sur 100 points et aboutissent à une évaluation du niveau de risque.

Crèche Attitude porte une attention particulière au résultat de ces audits et à la mise en place des actions correctives. L'exigence du groupe est d'obtenir une note de 100 et une maîtrise du risque maximal.

Ces audits viennent en complément de l'application quotidienne du Plan de Maitrise Sanitaire mis en pratique sur l'établissement.

#### B. Diététique et menu

##### a) L'allaitement maternel :

Promouvoir l'allaitement maternel est l'un des neuf objectifs nutritionnels spécifiques proposés dans le cadre du Programme National Nutrition Santé (P.N.N.S 3).

Pour encourager la prolongation de l'allaitement et favoriser les recommandations du P.N.N.S., Crèche Attitude souhaite mettre tout en œuvre au sein de ses établissements pour donner la possibilité aux mères qui le souhaitent de poursuivre l'allaitement de leur nourrisson après l'entrée en crèche.

Deux cas de figure en crèche :

- La mère vient allaiter son nourrisson à la crèche : l'équipe de la crèche met à la disposition de la mère un espace dédié à l'allaitement afin qu'elle puisse allaiter son bébé dans les meilleures conditions (calme, à l'abri des regards, confortable...)
- La mère apporte son lait maternel : la responsable de l'établissement informe la mère des précautions d'hygiène à prendre pour le recueil du lait, sa conservation et les conditions de transports. Elle lui remet les documents suivants :
  - La fiche AFSAP « Comment bien recueillir, conserver et transporter le lait maternel en toute sécurité »
  - L'engagement « protocole lait maternel »

##### b) L'alimentation lactée :

Nous avons un marché avec un fournisseur pour commander les Préparations pour Nourrissons -lait 1er Age-, les Préparations de Suite – lait 2ème Age-, et le Lait de Croissance, entre autre. Ces préparations sont garanties sans huile de palme.



Pour les aliments diététiques destinés à des fins médicales spéciales ou « laits de régime » : une prescription médicale devra obligatoirement être fournie par le médecin traitant et une copie de cette prescription sera conservée à la biberonnerie. Le médecin de la crèche est informé de ce type de prescription.

### c) L'alimentation solide et diversifiée :

Les menus sont élaborés par une diététicienne et proposent une alimentation variée et équilibrée correspondant aux besoins et à l'âge des enfants. Les menus présentés pour une semaine sont affichés aux familles. En accord avec notre prestataire ANSAMBLE certains de nos menus comprennent des composantes Bios.

Notre prestataire propose trois types de menus :

- Mixé lisse pour les bébés âgés de 6 à 12 mois, avec 3 composantes :
  - purée légumes + pomme de terre
  - un plat protidique
  - un dessert de type purée de fruits
- Haché pour les enfants âgés de 12 à 24 mois, avec 4 composantes :
  - purée légumes + pomme de terre
  - un plat protidique
  - laitage ou fromage
  - purée de fruits
- Normal – morceaux pour les enfants âgés de 2 à 3 ans, avec 5 composantes :
  - entrée
  - légumes ou féculents
  - plat protidique
  - laitage ou fromage
  - fruit

## C. Visites et contrôles des services vétérinaires

Visite le 28 Février 2017 : maîtrise des risques satisfaisante, bonne tenue de l'établissement, fonctionnement correctement suivi dans l'ensemble

## II. Sécurité Sanitaire

### A. Hygiène des locaux

Dans le cadre de son engagement Ecolo Crèche, **Crèche Attitude** a entamé un changement majeur sur le thème de l'Hygiène et de l'Entretien des locaux des crèches du réseau. Une nouvelle politique d'Hygiène et d'entretien des locaux a été mise en place en respectant deux enjeux essentiels :

- La mise en place d'une démarche de développement durable
- Le choix de produit et de pratique veillant à respecter la santé des enfants et des collaborateurs.

Cette démarche a abouti à un changement de fournisseur de produits et de matériel d'entretien permettant :

- Un choix de techniques limitant la consommation d'eau et de produits
- Des conditionnements étudiés pour un impact CO<sup>2</sup> moindre.
- Des produits aux procédés chimiques certifiés CRADLE to CRADLE

Pour les salariés et les enfants, ce choix garantit un déploiement cohérent au sein du réseau dans le respect de la gestion de risque actuellement en place veillant à limiter :

- Les troubles musculo-squelettiques
- La Pollution de l'air par dispersion des COV (Composés Organique Volatiles)
- Les risques d'allergie
- Les agressions dermatologiques

Sur les aspects logistiques le distributeur sélectionné permet :





- Un déploiement cohérent au sein du réseau
- Une formation et un accompagnement personnalisé auprès du personnel de chaque établissement du réseau
- La mise à disposition des fiches techniques, des fiches données sécurité et protocoles d'utilisation
- Un réseau de commande et de distribution facilité et efficace

L'investissement d'une structure dans la démarche Ecolo crèche sur la thématique des produits d'entretien peut être modulé en fonction de leurs souhaits et possibilités :

- 100 % produits formulés, via la nouvelle politique mise en place
- 100% produits maison, via une formation obligatoire assurée les experts Ecolo Crèche
- Ou mixte entre les produits formulés et maison

Tous les ans, lors de la fermeture estivale, l'équipe se charge de faire une remise en état de la crèche :

- Décapage des sols carrelés et autre
- Lavage des vitres
- Lavage et décapage de tout le satellite cuisine
- Décapage de tous les sanitaires

## B. Contact avec le laboratoire SILLIKER

Depuis Juillet 2010, Crèche Attitude a mandaté le laboratoire SILLIKER d'analyses bactériologiques et physico-chimiques, spécialisé dans la qualité et la sécurité alimentaire, pour la réalisation de prélèvements :

- alimentaires : analyse d'échantillons d'aliments et de préparations biberons
- de surfaces : cuisine sur place / cuisine en liaison froide ou chaude et de surface des plans de changes,
- d'eau : à la recherche de Légionnelle et l'analyse de la potabilité de l'eau et ce afin de garantir la sécurité, l'hygiène et la qualité dans les crèches de notre réseau.

SILLIKER est responsable de planifier annuellement les passages dans l'établissement. Les passages SILLIKER sont des visites inopinées. Le responsable d'établissement reçoit les résultats de tous les prélèvements effectués dans sa crèche. En cas de résultat insatisfaisant, le responsable d'établissement est garant de la mise en place des actions correctives nécessaires. Il bénéficie pour cela des conseils du service « Relation clients » de Silliker et des conseils de la coordinatrice.

Pour 2017, la crèche «Philo'mènes» a eu 2 visites (Février et Décembre) de ce laboratoire avec l'ensemble des prélèvements réalisés qui se sont révélés négatifs.

## C. Hygiène des mains

Un bon respect de l'hygiène quotidien des mains à l'eau et au savon permet de réduire la transmission des infections.

Nous sommes très vigilants à cette notion d'hygiène élémentaire à respecter ; elle est rappelée à l'équipe régulièrement lors des temps de réunions.

- Dans les différents espaces de la structure des distributeurs de savons et d'essuie mains sont fixés à chaque points d'eau. Il sera utilisé :
- Un savon doux pour la majorité des postes de travail
- Un savon désinfectant en satellite cuisine, en biberonnerie et dans les toilettes.
- Puis, posé en nombre important, nous trouvons à disposition des professionnels, des familles et des visiteurs des flacons de gel hydro-alcoolique afin de pouvoir réaliser une friction des mains avec ce produit, en remplacement du lavage des mains.
- Des affiches validées par le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé explicitant ces techniques de lavage des mains sont apposées à chaque point d'eau et dans des portes documents.

Lors de périodes d'épidémie, ces mesures d'hygiène sont renforcées.



## D. Plan de maîtrise sanitaire (obligation de traçabilité)

En 2012, Crèche Attitude a mis en place sur tous les établissements du réseau « Le Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène en Cuisine et Biberonnerie ». Ce guide est un outil de travail qui se veut pratique, pragmatique et qui doit permettre aux professionnels, par son application, de garantir la sécurité et la salubrité des denrées alimentaires. Il a pour objectif de faciliter l'application, par les professionnels, des prescriptions des réglementations en vigueur dans ce domaine. C'est un outil de référence qui doit faciliter les responsables d'établissement et tous les acteurs de la restauration en crèche dans la mise en œuvre des Bonnes pratiques d'Hygiène en cuisine et biberonnerie.

Crèche Attitude considère que le métier de responsable de crèche engage ce dernier à considérer comme primordiale la protection de la santé humaine, il en fait un projet en soi. Pour cela, le responsable d'établissement doit connaître, maîtriser, actualiser et évaluer les Bonnes Pratiques d'Hygiène en restauration collective au sein de son établissement, ainsi offrir aux enfants et leurs familles un service de qualité.

Le PMS est un document propre à l'établissement.

Il a pour objet de décrire les mesures prises au sein de l'établissement pour assurer l'hygiène et la sécurité sanitaire des productions.

Il comprend les éléments nécessaires à la mise en place et les preuves de l'application :

- des bonnes pratiques d'hygiène [BPH]
- du plan HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point =Analyse des Dangers Points Critiques pour leur Maîtrise)
- de la gestion des produits non conformes (exemple : procédure de retrait d'un produit ...)
- de la mise en place d'un système de traçabilité

Le PMS est un outil permettant d'atteindre les objectifs de sécurité sanitaire des aliments fixés par la réglementation, notamment celle dite du "Paquet hygiène".

Crèche Attitude a choisi un système qui implique chacun des acteurs avec des modalités de contrôle qui varient selon les fonctions. Ainsi, les différents contrôles et autocontrôles sont effectués soit par l'agent de cuisine, soit par le responsable d'établissement, soit par la coordinatrice ou soit par un laboratoire conseil.

Les éléments essentiels de la surveillance à mettre en place pour assurer la maîtrise des dangers sont :

- Vérification et/ou enregistrement des températures
- Vérification des temps (planning, temps de réalisation)
- Vérification visuelle
- Vérification documentaire
- Audits de fonctionnement
- Analyses bactériologiques

## III. Sécurité des locaux

**Crèche Attitude** a déployé son Plan Particulier de Mise en Sûreté au niveau national sur la période du 26 septembre au 30 novembre 2016. Le déploiement a regroupé plusieurs étapes de mise en place à savoir :

- ✓ **Etape 1** : La réflexion sur la mise en place opérationnelle du PPMS au sein de chaque structure. Elle consiste à identifier clairement, et, de manière partagée, les zones potentielles de mise à l'abri ainsi que le ou les points de rassemblement.
- ✓ **Etape 2** : la formation de l'équipe de la crèche aux protocoles de sécurité mis en place. Dans un second temps, une réunion d'information aux familles est organisée. Cette réunion a pour objectif de présenter les règles de sécurité et d'attirer l'attention des usagers sur leur propre rôle en matière de sécurité. L'information auprès des familles est renforcée par l'envoi d'une communication ciblée par mail.
- ✓ **Etape 3** : la réalisation d'un exercice entraînant l'application immédiate des procédures de mise à l'abri et / ou d'évacuation. Cet exercice fait l'objet d'une rédaction de rapport circonstancié puis d'un retour d'expérience partagé en équipe.
- ✓ **Etape 4** : la diffusion du PPMS de chaque structure auprès des instances : la préfecture de région et la municipalité d'implantation.



Le PPMS intègre également des outils d'accompagnement dédiés au responsable d'établissement, comme par exemple, la proposition d'une constitution pour un son sac d'urgence, un rappel des informations à communiquer à tous nouveaux salariés et usagers, des documents types de mise en œuvre opérationnels (courrier, procédure...).

Depuis le Multi-accueil « Philo'mènes » applique le plan particulier de mise en sûreté (PPMS)

#### **A. Intrusion**

Non observé en 2017

#### **B. Incendie**

Nous avons bénéficié d'une formation incendie en Mai 2017, avec le prestataire 3SQE.

Nous avons effectué un exercice d'évacuation en Mai 2017 afin que les professionnels et les enfants puissent se familiariser avec le bruit de l'alarme, l'organisation pour l'évacuation, améliorer leurs réflexes pour une prise en charge optimale des enfants en cas de réelle incendie.

#### **C. Autres (confinement,...)**

Exercice de confinement en Novembre 2016, un autre prévu en Janvier 2018

### **IV. Registre de sécurité**

Ce document propre à chaque établissement est entreposé dans le bureau du responsable d'établissement, lieu connu de tous et à disposition. Il est présenté à chaque prestataire mandaté à intervenir et à le compléter.

#### **A. Exercice d'évacuation**

Le 31 Mai 2017

#### **B. Vérification des installations électriques**

Le 22 Septembre 2017

#### **C. Vérification des extincteurs**

Le 25 Septembre 2017

#### **D. Vérification des alarmes incendie**

Le 22 Septembre 2017

#### **E. Vérification des moyens de secours**

Le 25 Septembre 2017



## V. Contrats d'entretiens et de maintenance

Listing des contrats en cours :

Visite des bureaux de contrôle :

- **Qualiconsult** pour le contrôle périodique des installations électrique. Date de passage : 22/09/17
- **Emalec** pour le contrôle des moyens de secours incendie. Date de passage : 25/09/17
- Entretien des espaces verts : **ESAT de Ligueil** : 8 passages par an de Mars à Octobre 2017
- Maintenance de la CVC : **ENGIE** : 4x/an (24/03, 12/07, 20/10, et 22/12/17)
- Plan de lutte contre les nuisibles assurés par PROCIR, pas d'intervention en 2017
- Prestataire informatique : Assistance informatique Hotline Crèche Attitude

## VI. Prévention des maladies professionnelles et accidents du travail

### A. DUER Document Unique Evaluation des Risques : mise en place et suivi

Ce document répond aux prescriptions définies dans le Décret n° 2001/1016 du 5 novembre 2001 portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, prévue par l'article L. 4121-3 du code du travail et modifiant le code du travail.

Le DUER des Philo'mènes a été réalisé en Septembre 2017. Il est mis à jour régulièrement par la responsable de l'établissement afin d'assurer aux équipes les meilleures conditions de travail possibles et de garantir une sécurité maximale de la structure (ex : remplacer les multiprises par des rampes de prises murales, ranger les produits lourds en bas des placards, acheter un marche-pied pour atteindre les objets hauts, acheter des gants de protection pour les sorties de plats du four, changer le matériel de ménage de l'agent d'entretien...).

### B. Médecine du travail

La médecine du travail agit dans le cadre de l'entreprise dans l'intérêt exclusif de la santé et la sécurité des travailleurs dont il assure la surveillance médicale. Son rôle est essentiellement préventif. Son indépendance est garantie dans l'ensemble des missions qui relèvent de ses attributions. C'est au responsable d'établissement d'assurer l'intervention de la médecine du travail au sein de son établissement.

Le médecin du travail est un conseiller pour le responsable de l'établissement.

Sa mission concerne notamment :

- l'amélioration des conditions de vie et de travail dans l'établissement
- l'hygiène générale de l'établissement
- l'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail à la physiologie humaine
- la protection des salariés contre l'ensemble des nuisances
- l'éducation sanitaire dans le cadre de l'établissement en rapport avec l'activité professionnelle.
- L'hygiène des cuisines

Le médecin du travail est habilité à proposer des mesures individuelles telles que les mutations ou transformations de postes justifiées par des considérations tenant notamment compte de l'âge, à la résistance physique ou à l'état de santé des salariés.



Il est habilité à présenter des avis en ce qui concerne l'application de la législation sur l'emploi de travailleurs handicapés.

L'employeur doit prendre en considération des « propositions » et « avis » qui lui sont présentés et faire éventuellement connaître les motifs qui s'opposent à ce qu'il y soit donné suite.

Le médecin du travail établit et met à jour une fiche d'établissement sur laquelle sont consignés notamment les risques professionnels et les effectifs de salariés exposés à ces risques.

Cette fiche est transmise au Responsable d'établissement. Cette fiche est un document utile pour l'élaboration du document unique des risques.

Depuis le 2 juillet 2012, les règles sur les visites médicales du travail ont changé, voici les nouveautés :

- La visite d'embauche n'est plus obligatoire si le futur collaborateur peut fournir sa feuille d'aptitude de moins de 24 mois, si il a déjà travaillé chez nous, et de moins de 12 mois, si il a travaillé sur le même poste ailleurs.
- La visite de reprise pour maladie non professionnelle se fait après un arrêt de travail de 30 jours (au lieu de 21 jours auparavant)
- La visite de reprise pour accident de travail se fait après un arrêt de travail de 30 jours (au lieu de 8 jours auparavant)
- La visite annuelle aura lieu entre 12 et 24 mois selon les disponibilités du médecin

C'est l'AIMT 37 qui est notre prestataire. Nous correspondons par mail avec leur secrétariat pour la prise des rendez-vous et l'envoi des convocations.

### C. Matériel ergonomique

La démarche ergonomique permet d'améliorer la qualité de vie au travail, d'ajuster l'organisation et l'environnement de travail à la personne qui travaille. Elle a pour objectifs d'apporter des solutions pratiques et concrètes à des problèmes : réduire les contraintes et efforts physiologiques, optimiser les positions et postures de travail, améliorer l'environnement de travail, construire une communication stable et pérenne au sein de l'entreprise


Par ses actions sur les conditions de travail, sa prise en compte des normes existante, l'ergonomie participe à la sécurité du personnel. De plus, elle répond à l'obligation de prévention des risques professionnels tels que TMS (Troubles Musculo-Squelettiques) et stress.

Nous utilisons donc des fauteuils d'allaitement, des chaises à taille adulte, des tabourets roulants, un plan de change à bonne hauteur pour faciliter le travail des professionnels au quotidien avec un escalier pour l'autonomie des enfants et le bien-être des adultes.



## VII. Assurances

N° assurance : 141779898

  
ENTREPRISE

**ATTESTATION D'ASSURANCE DOMMAGES AUX BIENS**

Nous soussignée, MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 Boulevard Marie et Alexandre  
Oyon 72030 LE MANS CEDEX 9, certifions assurer par l'intermédiaire du Cabinet VERLINGUE - 12 rue de  
Kerogan - 29335 QUIMPER Cedex, la Société ci-après :

**CRECHE ATTITUDE**  
35 ter, avenue Pierre Grenier  
92100 Boulogne Billancourt

pour son propre compte  
 pour le compte de la Société **CRECHE ATTITUDE ULIS**

au titre d'un contrat **Domages aux biens** n°141779898,  
qui garantit les biens ci-après définis : Crèche Philo'mènes

**sièges** : 21 Avenue François Mitterand - 97160 Descartes

**EVENEMENTS, RESPONSABILITES ET PERTES FINANCIERES GARANTIS :**  
(cocher les cases correspondant aux garanties souscrites)

<input checked="" type="checkbox"/> Incendie, chute de la foudre, explosions	<input checked="" type="checkbox"/> Coulage ou perte de liquides
<input checked="" type="checkbox"/> Risques électriques	<input checked="" type="checkbox"/> Catastrophes naturelles
<input checked="" type="checkbox"/> Choc d'un véhicule terrestre	<input checked="" type="checkbox"/> Autres événements non dénommés
<input checked="" type="checkbox"/> Chute d'objets aériens et ondes de choc	<input checked="" type="checkbox"/> Responsabilités locatives (mobiler, immobilier)
<input checked="" type="checkbox"/> Fumées, vapeurs, émanations	<input checked="" type="checkbox"/> Recours des voisins et des tiers
<input checked="" type="checkbox"/> Tempête, grêle et neige	<input checked="" type="checkbox"/> Frais et pertes divers
<input checked="" type="checkbox"/> Dépôts des eaux, gel	<input checked="" type="checkbox"/> Pertes d'exploitation et/ou Frais supplémentaires d'exploitation
<input checked="" type="checkbox"/> Vandalisme, émeutes, mouvements populaires	<input checked="" type="checkbox"/> Valeur vénale du fonds de commerce
<input checked="" type="checkbox"/> Attentats et actes de terrorisme	<input type="checkbox"/> Autres garanties (à compléter le cas échéant)
<input checked="" type="checkbox"/> Tous risques matériels informatiques et assimilés	
<input checked="" type="checkbox"/> Bris de machines	
<input checked="" type="checkbox"/> Vol et détournements immobiliers	
<input checked="" type="checkbox"/> Bris de glaces	
<input checked="" type="checkbox"/> Fuites de produits en chambre(s) sous température dirigée	

Dispositions complémentaires :  
Néant


La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.


Eile est délivrée pour valeur de droit et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge  
de l'assureur.

Eile ne peut engager MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD en dehors des clauses et  
conditions du contrat auxquelles elle se réfère et n'est valable que sous réserve d'encaissement des  
primes dues.

Fait à Neuilly sur Seine, le 2 février 2017

Pour l'assureur, par délégation



  
Société de assurances  
Société par actions  
12, rue de Kerogan - CS 44012  
29335 QUIMPER cedex  
Tél : 02 98 26 00 00 - Fax : 02 98 26 00 02  
mmd@verlingue.fr - www.verlingue.fr

N° Oras 07 000 84



## VIII. CONCLUSION

La crèche Philo'mènes a connu une année riche en rebondissements.

De l'ouverture en Août 2015 jusqu'à Février 2017, les familles étaient peu informées sur ce mode de garde, parfois peu à l'aise d'y mettre leurs enfants qui entraient dans la crèche au compte-goutte. Puis la communication entre les familles, à l'extérieur, a permis à cette structure d'accueillir de plus en plus d'enfants.

A partir de Mars 2017, la crèche a connu un accroissement très net de son activité. Les demandes nombreuses ont toutes été satisfaites. Il a donc fallu revoir notre organisation et augmenter le nombre de professionnelles afin d'assurer une prise en charge optimale de ces enfants.

La crèche a donc tourné à plein régime durant le reste de l'année 2017, accueillant des familles de tous horizons et ayant pour la plupart des difficultés sociales et familiales d'où une adaptation de notre fonctionnement.

Les projets engagés en 2016 (démarche Ecolocrèche, refuge LPO Ligue pour la Protection des Oiseaux, projet commun RAM/CLSH/Crèche, lien intergénérationnel) ont aboutis et sont maintenus pour 2018 (ex : labellisation Ecolocrèche).

La rentrée 2017 fut plus calme au niveau des entrées d'enfants mais l'équipe a connu une période difficile se retrouvant face à des enfants très actifs, une communication à retravailler au sein de l'équipe et avec les familles. Réalisant que le cadre posé aux enfants était à revoir et nos pratiques professionnelles à renforcer, l'équipe, accompagnée de la responsable et de Crèche Attitude, s'est entourée d'une psychologue et d'une psychomotricienne. Elles nous ont aidées dans l'observation des enfants, le réaménagement des espaces en fonction des besoins et nous ont donné des outils pour le quotidien. En parallèle, la responsable s'est appuyée sur les liens créés depuis 2 ans avec les partenaires extérieurs (CAMSP, ASE, PMI...) et sur la coordinatrice. Ainsi, nous avons pu répondre aux besoins des familles et les accompagner au mieux, assurer le suivi des enfants en difficultés et mettre en place un plan d'action auprès de l'équipe en réorganisant le fonctionnement.

Aujourd'hui et grâce à tout ce qui a été mis en place, l'équipe est dans une nouvelle dynamique qui la pousse sans cesse à améliorer ses pratiques, proposer de nouveaux ateliers, se former, faire des projets. Les parents sont satisfaits et confiants et s'investissent également dans nos projets. Certains reprennent le chemin des formations ou du travail et sont soulagés de pouvoir compter sur l'accueil de leurs enfants dans notre établissement. Les enfants ont trouvé, quant à eux, un bon équilibre et arrivent à se poser ; ils évoluent à leur rythme dans la bienveillance et le plaisir. La CCOM Loches Sud Touraine continue à nous faire confiance et à nous suivre dans nos projets, d'autant qu'aujourd'hui, il y a une liste d'attente de familles pour entrer à la crèche, montrant ainsi les réels besoins d'une telle structure sur la ville de Descartes et ses alentours.

A l'image des souhaits et valeurs de Crèche Attitude, 2018 s'annonce donc être une année chaleureuse et florissante de projets, ouverte aux rencontres, avec la garantie d'un travail soutenu et renforcé de l'équipe pour continuer d'accueillir, dans les meilleures conditions, ces familles dans le besoin.